Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Volume 15, numéro 2 – mai 2015

HOMMAGE À GILLES RHÉAUME

pages 5 et 21

(Photo : Mathieu Breton)



Michel Beaudry, Maxime Laporte, Suzanne Richard, fille du Rockett, Robert Sirois, Mario Beaulieu, Bernard Landry et André Matteau (Photo : Mathieu Breton)

LE PRIX MAURICE-RICHARD REMIS À ROBERT SIROIS

pages 9 et 10

JOHN A. MACDONALD

Loin d'être un héros pour tout le monde, page 7





(Photo : Mathieu Breton)

Journée nationale des patriotes 18 mai 2015

Envois publications – Publication mail 40009183

Volonté de puissance chez les grands peuples, le nationalisme, chez les petits, est une volonté d'être.

– Jean Bouthillette

Négation de la singularité québécoise

L'identité dangereuse

par Didier Calmels

Depuis quelques années, certains s'élèvent contre la représentation identitaire des Québécois. Aux yeux de ces critiques, s'affirmer, se définir, se déterminer et se distinguer en tant que Québécois, c'est suspect, c'est vu comme un renfermement sur soi, un refus de l'ouverture. Tout se passe comme si cette identité, cette affirmation de soi était dangereuse.

En fait, le véritable danger, c'est de ne pas avoir d'identité ou plutôt de la réprimer, de la cacher, de tout tenter pour la nier et faire comme si « l'identitaire » était une maladie dont il fallait absolument se défaire. Se nier soi-même, nier son histoire et son passé, refuser les attributs qui ont forgé les Québécois, ce n'est pas s'ouvrir aux autres, c'est se perdre dans les autres.

L'identité québécoise est diverse, riche, multiple et n'a pas de véritable équivalent sur la planète. Un croisement unique entre une culture française, une aventure amérindienne, une tradition anglaise et une immersion américaine. On doit en être fiers et rendre tout nouvel arrivant fier de ce que nous sommes.

Champlain, Conquête et américanité

Contrairement au mythe des colons français venus occidentaliser les autochtones vivant déjà ici, les colons français qui ont bâti la Nouvelle-France, l'ont fait en alliance avec les Amérindiens. Champlain ne débarquait pas ici avec ses gros sabots pour détruire et imposer sa nation ainsi que sa vision, au détriment des autochtones. Il a plutôt voulu faire une alliance entre les nations. C'est ainsi que chacun faisait un apport à l'autre. Dans les faits, nos ancêtres ont apporté leur savoir, leurs connaissances, mais, pour vivre et survire dans cette contrée sauvage et inhospitalière, ils ont aussi beaucoup bénéficié du savoir de nos ancêtres amérindiens. Ces ententes entre Champlain et les nations autochtones allaient jusqu'à une fusion, un mariage, un métissage. Les colons venus de France se sont donc mariés aux femmes autochtones. Les enfants issus de ces mariages, sont les premiers Québécois, bien avant le terme. Ce sont les premiers descendants, les premiers héritiers qui allaient forger notre identité. Et ce pendant environ 150 ans. Jusqu'à la Conquête anglaise.

Le conquérant anglais a quant à lui imposé sa vision, sa culture et sa langue. Bien sûr, là aussi il y a eu des alliances, mais au lieu d'être consensuelles, politiques ou entre les nations, ce furent surtout des alliances, entre les individus. Des unions, des mariages. Bien que le conquérant voulut s'imposer et qu'il a multiplié les tentatives pour faire disparaître la culture, la langue et effacer les traditions qui étaient présentes depuis le début de la Nouvelle-France, il en a été incapable. Ce peuple métissé a résisté, s'est tenu debout, s'est défendu, mais, du même coup, s'est aussi enrichi de la culture, des traditions et du savoir anglais. Bien qu'imposée, la présence anglaise a aussi forgé notre identité et défini ce que nous sommes.

On ne peut nier également que la religion catholique, souvent imposée elle aussi, a eu un impact non négligeable sur la conception de notre identité, sur la fabrication de ce que nous sommes aujourd'hui. Un des principaux apports de la religion catholique à l'identité québécoise, c'est indéniablement le maintien et la sauvegarde de la langue française. Les valeurs, les traditions et l'éducation que l'église catholique a transmises aux Canadiens français d'alors ont été d'une grande contribution à la définition de notre identité. Les privations, les interdictions et même les excès d'autorité, comme les impositions de grossesses annuelles à nos grand-mères, ont aussi façonné ce qui nous détermine aujourd'hui en tant que Nation.

Les nombreux immigrants à travers les époques, qu'ils soient Écossais, Irlandais, Italiens ou autres ont aussi contribué à modeler l'identité québécoise. Que ce soit la musique, la façon de commercer ou bien de cuisiner et beaucoup d'autres contributions, l'apport de leurs cultures, de leurs traditions est une part essentielle de ce que signifie être Québécois.

Une influence des plus importantes sur notre identité, c'est le territoire. Le Québec est terre d'Amérique. Ses habitants sont américains, des Nord-Américains. Il y a, bien sûr, une filiation incontestable avec nos cousins français. La langue, la culture, des politiques, des lois, plusieurs aspects de la société québécoise sont similaires, voire empruntés à la France, mais adaptés à notre réalité et bien ancrés dans l'univers nord-américain. Notre langue, notre cinéma, notre télévision, notre musique, notre relation avec les autres, nos valeurs, en fait presque chaque facette de la personnalité québécoise est plus ou moins influencée par notre appartenance à la grande Amérique.

Notre parcours est noble, diversifié, métissé, riche, rempli d'emprunts, chargé de contributions multiples, on se doit de le connaître, de l'honorer, de le partager et d'en être fiers. C'est cet ensemble, ce mélange, cet assemblage qui fait qu'on est Québécois, qui compose notre identité commune et collective. Lorsqu'on sait qui on est et d'où on vient, on a des repères sur lesquels s'appuyer pour mieux avancer et bâtir. C'est en s'appuyant sur ces repères, sur notre identité qu'il est aussi possible de mieux accueillir.

Accueillir

Ceux qui critiquent l'affirmation identitaire, le font en l'opposant à l'ouverture vers les autres, à l'ouverture au monde. Comme si l'affirmation de soi entraînait nécessairement la négation des autres, le repli sur soi. Ce qui est totalement incorrect, inexact et mensonger. Nous pouvons à la fois nous affirmer, dire qui nous sommes, quel est notre parcours, ce qui nous tient à cœur, quelles sont les valeurs que l'on partage collectivement tout en accueillant des gens, tout en étant généreux avec eux et en leur ouvrant les portes de notre société.

Se référer à l'identité d'un peuple ne devrait jamais être perçu comme négatif ou hostile aux autres. Dire qui nous sommes, d'où nous venons, quelle est notre histoire, quelles sont nos valeurs, comment nos différents ancêtres ont façonné notre personnalité collective, ça devrait être tout simplement normal pour tout peuple. Ce qu'on est, on ne devrait jamais en avoir honte, en faire abstraction, l'atténuer ou tenter de le faire disparaître.

Si nous nions notre identité, si on s'oublie soi-même devant l'autre, alors comment partager une culture commune? C'est là que réside le danger. Nier l'identité collective mène à la formation d'une culture parcellaire, d'une société segmentée, divisée, sans unité, **où chacun est isolé et où toutes les valeurs se valent. Et cela, sans aucun partage de ce qui a été forgé ici depuis l'arrivée des premiers colons.** L'objectif lorsqu'on reçoit de nouveaux arrivants, ce n'est pas d'ignorer la société d'accueil et d'en bâtir une nouvelle, mais c'est plutôt de vivre ensemble dans la société existante et de partager avec la nation qui s'est bâtie au fil des siècles.

Les nouveaux arrivants doivent savoir où ils arrivent, ils doivent connaître les repères, les références et ce qui est important pour leur société d'accueil. Il est de notre devoir d'être clairs pour bien les accueillir. Nous voulons partager avec eux, nous désirons qu'ils apportent leurs contributions à notre société, qu'ils contribuent à façonner notre identité, mais pour cela il faut aussi montrer qu'ils n'arrivent pas dans une société sans histoire, sans passé. Le Québec n'est pas une feuille blanche. Il y a ici une culture commune qui est riche et diverse, à laquelle nous invitons tous les nouveaux arrivants à se joindre et d'en être fiers. •••

Lors de sa séance du 22 avril dernier, le Conseil général de la SSJB de Montréal a voté à l'unanimité une proposition découlant de l'Assemblée générale annuelle à l'effet d'inviter les membres de la SSJB à signer la pétition contre les coupes en prévention.

On vous invite à poser ce geste en visionnant dès maintenant une vidéo avec Céline Bonnier et l'économiste Pierre Fortin.

Mieux vaut prévenir

sur la plateforme web : mieuxvautprevenir.org.



Pierre Fortin, économiste



Céline Bonnier, comédienne



MOUVEMENT CITOYEN pour la SANTÉ PUBLIQUE

Faites circuler largement dans vos réseaux !

L'objectif est d'augmenter substantiellement le nombre de signatures pour la pétition contre les coupes en prévention du Mouvement citoyen pour la santé publique. Votre participation est essentielle !

Faites partie du Mouvement. Parlez de prévention dans vos milieux.

Le Mouvement regroupe des citoyens, des partenaires et des professionnels qui ont la santé publique à cœur. Il vise d'abord à mieux faire connaître le rôle de la santé publique dans la société et à démontrer l'incohérence des coupes budgétaires dont elle fait l'objet.

Suivez *Entêtés d'avenir* à la radio CIBL 101,5

Entêtés d'avenir est une collaboration de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, du réseau Cap sur l'indépendance et de CIBL 101,5. L'émission aborde des dossiers comme la place du français et de son rayonnement, la quête d'autonomie des peuples, les questions d'identité et elle accorde aussi une place de choix à l'histoire. Le calendrier des prochaines émissions : 27 mai et 24 juin 2015. On peut réentendre les anciennes émissions sur le site de la SSJB.

entêté d'avenir CIBL

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3

courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

L'Office national de l'énergie se discrédite en favorisant les pétrolières

Un comportement colonialiste unilingue inacceptable

par Maxime Laporte



Sur la photo, on aperçoit Steven Guilbeault, d'Équiterre, et Maxime Laporte, lors de la conférence de presse. (Photo : Jacques Nadeau, *Le Devoir*)

À l'occasion d'une conférence de presse tenue le 20 février dernier et animée par la porte-parole du Mouvement Québec français (MQF), la comédienne Lucie Laurier, plus d'une vingtaine de groupes citoyens ainsi que agricoles, environnementaux, syndicaux et de défense de la langue française ont lancé la campagne #*speak*VERT afin de faire valoir leur indignation face à l'Office national de l'énergie (ONÉ).

Cet organisme fédéral refuse de rendre disponible pour les citoyens francophones une traduction officielle des 30 000 pages de documents déposés en anglais seulement par TransCanada concernant le projet d'oléoduc Énergie Est.

Le projet Énergie Est touchera près de 2000 propriétaires fonciers au Québec, ainsi qu'un très grand nombre de communautés.

Non-partisan, le regroupement d'organisations #*speak*VERT a annoncé qu'il déploiera des actions citoyennes afin de faire pression sur l'ONÉ pour qu'il suspende les processus en cours tant et aussi longtemps qu'une documentation finale et complète du projet Énergie Est ne sera pas disponible également en français.

Par ailleurs, plusieurs plaintes au Commissariat aux langues officielles ont également été enregistrées jusqu'ici et font toujours l'objet d'un examen.

Le 16 février, la cour fédérale avait donné raison à l'ONÉ en rejetant une demande d'injonction, destinée à préserver les droits fondamentaux des francophones dans ce dossier, intentée par l'agricultrice France Lamonde et le Centre québécois du droit en environnement (CQDE).

En plus de porter préjudice aux francophones, l'ONÉ refuse d'évaluer l'impact qu'aura le projet sur les changements climatiques, alors qu'il équivaudrait à ajouter 7 millions de véhicules sur les routes du Canada. En précipitant son évaluation, en limitant la participation du public et en omettant d'évaluer la contribution aux changements climatiques, l'ONÉ se discrédite et confirme son biais favorable aux pétrolières.

Il est désormais clair que la consultation de l'ONÉ sur Énergie Est est une royale farce bitumineuse *made in HarperLand*.

L'ONÉ demande aux citoyens de se prononcer sur un projet qui n'est pas définitif et dont nombre d'éléments techniques sont écrits dans une langue que beaucoup ne comprennent pas. L'environnement des francophones vaut-il moins que celui des anglophones ?

De plus, l'ONÉ écarte explicitement de son enquête l'enjeu environnemental du siècle, à savoir l'augmentation des gaz à effet de serre liée à la production des 1,1 million de barils par jour qui seraient transportés par le pipeline.

Pour arriver à ses fins, le gouvernement conservateur a affaibli les lois environnementales et veut maintenant intimider les opposants au développement pétrolier effréné en les associant au terrorisme avec le projet de loi C-51.

La démocratie, la liberté d'expression, la langue française et l'environnement deviennent conjointement menacés par les politiques pro-pétrole du gouvernement fédéral en place…

Plus particulièrement, le monde agricole, qui peine à conserver la pérennité de ses terres et qui risque encore une fois de voir diminuer comme une peau de chagrin leur superficie cultivable, ne devrait pas avoir à subir en plus le mépris de l'ONÉ, qui ne daigne même pas fournir de la documentation dans leur langue.

Ce manque de respect est choquant et doit être corrigé. Comment peut-on avoir une idée juste du projet si nous ne pouvons consulter les informations dans notre propre langue ? Cela relève d'un comportement colonialiste inacceptable que de nous obliger à nous en remettre au promoteur pour obtenir les informations essentielles en français.

Avant la Révolution tranquille, les francophones se faisaient dire *Speak White* !, insulte qu'a si bellement traduite en poème Michèle Lalonde. Aujourd'hui, en 2015, c'est *Speak Oil* !

Or, il faut bien faire comprendre à l'ONÉ que le Québec n'est pas pipelineophone, qu'ici nous parlons français, tout d'abord, et que nous parlons la langue du respect de l'environnement, de nos terres et de nos ressources, dont seul le peuple est maître, cela dans le respect des droits des Premières nations.

C'est pourquoi aujourd'hui, on dit à L'ONÉ et à TransCanada : « *Speak* vert ! » Parlez pour qu'on vous comprenne bien ; pour qu'on comprenne bien toutes les implications de vos dangereux projets ! •••



[Les organismes qui appuient le front commun : l'Association des propriétaires privés, agricoles, acéricoles et forestiers, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), la Coalition Étudiants contre les oléoducs, la Coalition Vigilance Oléoduc, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central Montréal métropolitain de la CSN, le chapitre montréalais du Conseil des Canadiens, Eau Secours! (Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau), ENvironnement JEUnesse (directeur général : Jérôme Normand), Équiterre, *la fondation David Suzuki, Greenpeace Canada, Mouvement Québec français, Mouvement STOP oléoduc, Nature Québec, les Pétroliques Anonymes, le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, Sierra Club Québec, la Société pour la Nature et les Parcs Québec, la Société Saint-Jean Baptiste (SSJB) de Montréal, les SSJB de la Maurice et du Centre-du-Québec, la Société pour vaincre la pollution et l'Union des producteurs agricoles (UPA).]*



Dans un souci de manifester son opposition au projet d'oléoduc de Trans-Canada et de sensibiliser la population, la SSJB de Montréal participait le 7 avril dernier à une conférence de presse tenue à Trois-Rivières. De gauche à droite sur la photo : Robert Laplante, directeur de la revue *L'Action nationale*; Maxime Laporte, président de la SSJB de Montréal; Roger Kemp, président de la SSJB de la Mauricie; Jacques Tétreault, porte-parole du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec; Yves Rocheleau, membre du conseil d'administration de la SSJB de la Mauricie; et Guy Rousseau, directeur général de la SSJB de la Mauricie. (Photo : Sylvain Mayer, *Le Nouvelliste*)

HARPER se lance dans l'humour



FRANCOPHONIE HORS QUÉBEC

Minorités francophones : l'indifférence suicidaire de trop de Québécois

par Pierre Allard



Sur une pancarte qu'affichent ces jeunes Franco-Ontariennes, il est écrit : « Restez calme, oui il y a des Francos hors Québec ! »

Les minorités francophones de l'Ontario, de l'Ouest et de l'Acadie intéressent peu les Québécois... Que l'on soit fédéraliste ou pas, indépendantiste ou pas, on se préoccupe assez peu du sort des « frères exilés ». Au-delà des frontières du Québec, sauf peut-être pour l'activité politique dans la capitale fédérale ou quelques crises linguistiques majeures, l'actualité liée à la francophonie ne mérite dans les médias québécois que de très occasionnels entrefilets.

Quand on est éditorialiste en Outaouais, issu de l'Ontario français par surcroît, on entend d'une oreille un peu plus attentive les appels de ceux qu'on nomme, parfois ignominieusement, les « Francos ». Et on est davantage préoccupé – frustré serait le mot plus juste – par le silence médiatique qui enrobe la lente et douloureuse érosion de ces collectivités francophones. C'est comme si elles n'existaient pas, et comme si ce qui leur arrive ne comportait pas d'enseignements pour le Québec français.

Si les Québécois étaient mieux renseignés sur le combat des Franco-Ontariens pour éliminer les écoles bilingues et sur l'effet dévastateur du bilinguisme collectif, étape vers l'assimilation des minorités, il n'y aurait pas eu l'engouement qu'on a constaté (même chez certains péquistes) pour l'anglais intensif en 6e année, et les francophones n'auraient pas été aussi prompts à vouloir que toute la jeune génération acquière une connaissance de l'anglais... L'importance du bassin d'unilingues français (présentement autour de 4 millions au Québec) constitue un barème incontournable de la vitalité de notre nation francophone et l'un des fondements de l'argument en faveur du français langue commune.

Ce qui est arrivé aux francophones hors Québec depuis la Confédération doit servir d'avertissement aux Québécois, particulièrement dans les régions comportant de fortes proportions d'anglophones ou d'allophones anglicisés, comme Montréal, ainsi que dans certaines régions frontalières, telles l'Outaouais et le sud/sud-ouest de la métropole. Les arguments qui ont servi à promouvoir les droits des minorités de langue française dans les autres provinces sont exactement les mêmes qui servent à promouvoir l'unilinguisme français au Québec et le renforcement de la Loi 101. Même la Cour suprême du Canada a reconnu cette logique dans quelques causes célèbres.

Le sort que les majorités anglophones ont réservé à leurs concitoyens de langue française depuis 1867, et les réactions souvent intolérantes et haineuses d'une fraction importante du public anglophone contemporain, doivent faire comprendre aux Québécois l'importance de s'affirmer comme majorité et de jeter les bases d'un cadre qui assurera que dans un avenir pas trop lointain, ils ne seront pas eux-mêmes à risque de devenir minoritaires chez eux. Ce qui les attend, les minorités des autres provinces l'ont déjà subi et en portent des conséquences indélébiles.

Que cela passe ou non par l'indépendance politique ou quelque forme de souveraineté-association reste à déterminer, l'avenir le dira. Mais une chose est sûre : cela passe par un Québec unilingue français. Sans cet unique espace francophone en Amérique du Nord, le combat des minorités hors Québec, à l'exception de régions limitrophes ontariennes et acadiennes, est voué à l'échec. Les combattants vieillissent, et la relève se fait de plus en plus rare. Ce qui est perturbant, c'est que la résistance ramollit aussi au Québec...

Un jour, lorsque quelques générations successives de Québécois francophones-devenus-tous-bilingues auront graduellement adopté l'anglais comme langue commune, peut-être dira-t-on à leur sujet ce que l'auteur franco-ontarien Omer Latour (décédé en 1978, et cité récemment dans le livre *Le ciel peut donc attendre*, de Jules Tessier) écrivait au sujet de son patelin natal, Cornwall : *Dieu merci, le combat est presque fini. L'assimilation totale apporte enfin le repos et la paix à tous ces gens obscurs qui ont lutté dans un combat par trop inégal. Vous me demandez pourquoi ils sont morts? Je vous demande comment ils ont fait pour résister si longtemps.* •••

[Ce texte est tiré du blogue de Pierre Allard, récipiendaire du prix Olivar-Asselin de la SSJB en 2014. Il a été publié la première fois le 16 avril 2013.]

PARTENAIRES POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS

Le français devra être au cœur de la politique d'immigration du gouvernement du Québec

par Éric Bouchard

La première phase de consultation du gouvernement du Québec pour l'élaboration d'une nouvelle politique de l'immigration a pris fin le 10 février dernier. Plusieurs membres de *Partenaires pour un Québec français* sont venus exprimer devant la Commission des relations avec le citoyen l'importance de mettre le français au cœur de la nouvelle politique d'immigration qui s'annonce.

La langue est le premier outil d'intégration tant sociale que professionnelle. Comme société d'accueil, nous avons l'obligation de tout mettre en œuvre pour lever les divers obstacles à l'intégration linguistique, sociale, économique et culturelle auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants. *Partenaires pour un Québec français* estime que le gouvernement du Québec devra consacrer les efforts nécessaires pour que le critère du français comme langue d'usage, dans son recrutement et sa sélection des immigrants, soit sérieusement pris en compte sans pour autant en négliger d'autres comme ceux qui sont liés à des raisons humanitaires ou qui répondent à certains besoins du marché de l'emploi.

Nous sommes conscients que les nouveaux arrivants ne peuvent pas toutes et tous avoir une grande connaissance du français. Cependant, pour *Partenaires pour un Québec français*, « Les services de francisation, dans la diversité et la complémentarité de leurs offres de services, doivent être financés adéquatement et être facilement accessibles à ceux qui en ont besoin. Malheureusement, les immigrants doivent de plus en plus s'intégrer à un milieu du travail qui exige



Éric Bouchard, coordonnateur de Partenaires pour un Québec français (Photo : M. Breton)

la connaissance de la langue anglaise. En ce sens, nous sommes d'avis que les milieux de travail sont des lieux privilégiés pour offrir des formations en francisation. Nous exigeons depuis plusieurs années déjà que de telles solutions soient appliquées. Il est temps que ça change! » •••

Partenaires pour un Québec français (PQF) réunit plusieurs grandes organisations de la société civile afin que les enjeux linguistiques redeviennent prioritaires pour les gouvernements. La coalition représente plus d'un million de travailleurs québécois à travers les membres des partenaires que sont la FTQ, la CSN, la CSQ, le SFPQ, l'UDA et la FAE. Également partenaires, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), le Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ) ainsi que la Fédération étudiante collégiale du Québec regroupent plus de 185 000 membres.

Mouvement Québec français

Pour défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation. Pour assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants. Pour favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel. Pour ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Joignez-vous au Mouvement Québec français

J'appuie le MQF et ses objectifs !

Formulaire d'adhésion sur quebecfrancais.org

Et, si vous le pouvez, faites un don pour un Québec français !

On vous invite aussi à faire un don pour le Mouvement Québec français. Les fonds amassés iront principalement à la mobilisation citoyenne, à la publicité, au soutien technique, au matériel promotionnel, etc.

Merci 101 fois !

Communiquez avec nous (sans frais) au 1-888-285-7644, poste 445 ou 514-843-8855, poste 445.

NOUS NOUS SOUVIENDRONS...

Gilles Rhéaume (1951–2015)

L'ancien président général de la SSJB, Gilles Rhéaume, est décédé le 8 février dernier à Longueuil, à l'âge de 63 ans, des suites de complications cardiaques, laissant dans le deuil sa sœur Nicole, sa filleule Julie, ses parents et amis, et tous ceux et celles qui l'ont côtoyé au fil des ans dans ses actions politiques et humanistes.

Organisées par la SSJB, les funérailles de monsieur Rhéaume ont eu lieu le 21 février en l'Église Saint-Pierre-Apôtre, à Montréal. La cérémonie s'est déroulée selon les dernières volontés du défunt; le choix du célébrant, des orateurs, des lectures et des pièces musicales ayant été prédéterminé par monsieur Rhéaume. De plus, sa famille a reçu en son nom, à titre posthume, la médaille Bene Merenti de Patria de la SSJB qui, rappelons-le, est la plus haute distinction accordée par l'institution.

Un lieu d'hommage à sa mémoire avait été aménagé à la Maison Ludger-Duvernay, et est resté accessible tous les jours jusqu'à la cérémonie funéraire, pour les citoyens désirant venir se recueillir, inscrire leur témoignage et déposer des fleurs.

Nous aurons l'occasion de revenir encore sur cette grande figure qui aura marqué notre société, mais pour l'heure, voici quelques extraits de textes lui rendant hommage.



Maxime Laporte remettant la médaille *Bene Merenti de Patria* à Nicole Rhéaume, sœur de Gilles. (Photo : Mathieu Breton)

LE RÉVOLTÉ AIMABLE

par Maxime Laporte



Maxime Laporte (Photo : M. Breton)

Il y a tant à dire sur cet homme d'exception… Gilles Rhéaume, le patriote. Gilles Rhéaume, le militant. Gilles Rhéaume, le tribun, le professeur, l'érudit, l'encyclopédiste… Gilles Rhéaume, l'homme révolté.

À mes yeux, Gilles Rhéaume incarnait avant tout l'homme révolté. Celui dont parlait Camus. Un révolté aimable, profondément libre et humain. Passionné.

Gilles était de la race des vivants, de la race des dignes autant que de ceux qui savent s'indigner.

Cette impulsion de révolte qu'il incarnait et savait aussi bien traduire en mots qu'en actions, cette révolte sourde de l'enfouissement sous le mal, l'injustice et la dépossession historique de la dignité du peuple du Québec. Elle jaillit de l'enfermement de notre liberté, tout en se projetant bien au-delà de nos frontières, car il s'agit d'une aspiration universelle. Gilles Rhéaume, le Québécois métis, était aussi sensible au cas des Premières nations ainsi qu'à l'égard de toutes les nations et de tous les êtres humains du monde qui luttent pour leur salut.

Gilles transpirait la liberté, cette liberté qui se meut dans notre histoire, qui s'est cherchée jusqu'ici comme dans un labyrinthe. Gilles était animé de cet élan libérateur, un élan qui a su nous emporter nous aussi. Ses discours étaient porteurs de lumière, une lumière qui se révélait aux consciences jusqu'à se manifester en une épiphanie dans la cité, en une force jaillissante, capable d'« intranquilliser » les conventions, d'enflammer les foules.

La révolte et la fougue extraordinaire de Gilles Rhéaume dépassaient, transcendaient, éclataient, écartelaient le langage formaté des hommes politiques ordinaires, de la rectitude politique, ce langage qui est celui de la mièvrerie ambiante et qui n'est rien sinon que le langage d'un système qui cherche à réprimer et à neutraliser nos élans profonds. Formatée, emboîtée, la liberté n'est forcément pas la liberté.

Gilles nous a grandement inspirés. Il nous a aidés à garder le cap sur nos objectifs. Le cap sur l'indépendance. Il nous a retenus de plier les genoux. Il nous a donné espoir. Et il continuera, malgré son départ, à donner espoir aux plus jeunes patriotes, parce qu'il a déjà tracé et éclairé le chemin à prendre pour que nous en arrivions à ce qui ne pourra pas toujours ne pas arriver. Son départ nous donne encore plus de raisons de nous relever et de continuer le combat.

Cet art de vivre qu'il avait, cet art d'aimer sa patrie autant que ses compatriotes, méritent respect et admiration.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui pour lui était « sa famille », est fière d'avoir eu Gilles Rhéaume comme grand ambassadeur. Elle est fière de le compter parmi ses anciens présidents généraux, lui qui d'ailleurs siégeait toujours au Conseil général au moment de son décès.

La grande médaille d'argent *Bene merenti de patria*, plus haute distinction de la SSJB, lui a été remise à titre posthume lors de la cérémonie funéraire qui s'est déroulée le samedi 21 février dernier.

Ludger Duvernay, le 24 juin 1834, a porté un toast « au peuple, source primitive de toute autorité légitime ». Aujourd'hui, nous portons un toast à notre ami Gilles Rhéaume, source d'inspiration pour la suite du monde, source d'espérance pour le peuple, source de liberté ! Vive le Québec libre, fier et français ! •••



Pauline Marois aux funérailles de Gilles Rhéaume. (Photo : Mathieu Breton)



On reconnaît sur cette photo Raymond Archambault, le député Maka Kotto, la députée Nicole Léger, le chef du Bloc Québécois, Mario Beaulieu, le député Alexandre Cloutier et Pierre Duchesne. (Photo : Mathieu Breton)

Gilles Rhéaume Le Patriote

par Xavier Barsalou-Duval



Xavier Barsalou-Duval (Photo : M. Breton)

(…) Gilles Rhéaume est natif de Verdun, d'une famille canadienne-française typique. Homme d'une grande érudition, il était passionné par la lecture depuis son plus jeune âge. Très pieux également, il avait même séjourné chez les Cisterciens et, tout comme Michel Chartrand, il avait fini par comprendre que le silence n'était pas fait pour lui.

Monsieur Rhéaume était un tribun exceptionnel, à un point tel qu'on dit que René Lévesque, faisant fi du protocole selon lequel l'invité le plus prestigieux doit toujours prendre la parole en dernier, refusait systématiquement de s'adresser à une foule après Gilles Rhéaume, de peur de paraître déclassé par rapport à sa grande prestance.

Il disait toujours ce qu'il pensait, au risque pleinement assumé de déplaire à une partie de son auditoire. Souvent ignoré par les officines des grands partis parce qu'il n'était pas suffisamment respectable à leurs yeux, il a pourtant été l'un des plus grands militants de son époque, si ce n'est le plus grand. Il ne faisait pas partie de cette frange supposément éclairée du mouvement indépendantiste qui, du haut de sa tour d'ivoire, a décrété qu'il fallait mettre l'indépendance à l'index. Comme si nous pouvions convaincre la population de sa nécessité sans en parler.

Cet homme d'une abnégation et d'une dévotion sans pareille a consacré sa vie à l'indépendance du Québec. Pilier du mouvement indépendantiste, son importance peut se comparer à celle des Pierre Bourgault, Pierre Falardeau, Michel Chartrand et Marcel Chaput.

Gilles Rhéaume ne refusait jamais une demande et il était toujours disponible pour la cause. Il savait être proche des jeunes, les écouter, les encourager, les conseiller et même les former. Sur une base régulière, il entraînait notamment de petits groupes de la relève à perfectionner leurs talents oratoires et cela, de façon tout à fait bénévole.

Monsieur Rhéaume croyait profondément au rôle du Bloc Québécois. Il avait d'ailleurs été conférencier en juillet 2012 lors d'un des premiers événements d'envergure que j'avais organisé avec le Forum Jeunesse du Bloc Québécois au cours de cette grande traversée du désert que fut la reconstruction de notre parti.

Gilles Rhéaume faisait aussi partie de ceux qui m'avaient vivement recommandé de rester à la présidence des jeunes bloquistes à l'automne 2013, au moment où je réfléchissais sur la meilleure façon d'investir mes énergies militantes. Je n'ai jamais regretté d'avoir écouté son conseil par la suite.

Dans ses derniers moments, il donnait encore de trois à quatre conférences par semaine. Il va sans dire qu'à 63 ans, monsieur Rhéaume aurait pu apporter encore beaucoup au mouvement indépendantiste, il avait encore des belles années devant lui et il nous quitte décidément trop tôt.

Au revoir, cher patriote ! •••

L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Adélard Lambert,
un gardien méconnu du patrimoine de l'Amérique française

par Danielle Martineau

[Texte basé sur les travaux d'Armand Capistran et de Jean-Pierre Pichette.]



Adélard Lambert, 1935. (Photo : Marius Barbeau. Musée canadien de l'histoire, 78577.)

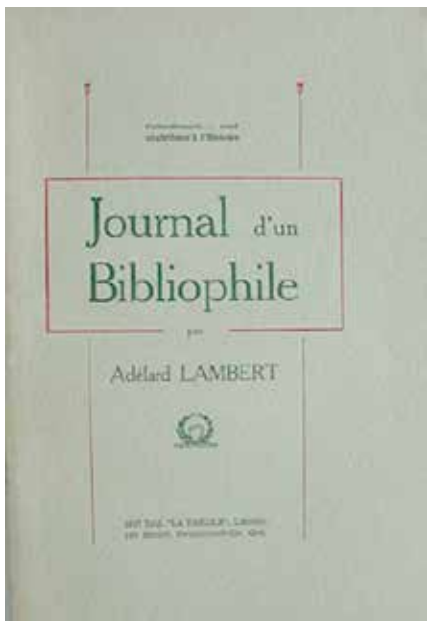
Né le 15 mars 1867 à Saint-Cuthbert, Adélard Robillard dit Lambert est le fils de Jean-Baptiste Robillard dit Lambert, cultivateur et de Léocadie Rinfret dit Malouin.

Deux ans après sa naissance, son père quitta Saint-Gabriel-de-Brandon pour venir tenter fortune aux États-Unis. Par les nombreux déplacements de la famille Lambert, le jeune Adélard subit les vicissitudes des premiers émigrés ainsi que leur instabilité. Il demeura successivement à Woonsocket et à Albion, Rhode-Island, et à Putnam, Connecticut. Toute la famille retourne à Saint-Gabriel-de-Brandon en 1874, pour revenir après quelque temps aux États-Unis. Élevé dans un milieu étranger à la langue et aux traditions françaises, il reçut une solide formation familiale française, ayant aussi fréquenté les écoles françaises en Nouvelle-Angleterre. Dès l'âge de 11 ans, il débute sa collection de livres.

En 1887, il retourne au Canada pour y habiter pendant trois ans. Il y rencontre Philomène Vigneault qu'il épouse, puis retourne s'établir à Manchester, New-Hampshire. Il devint agent d'une société de thé à Manchester. C'est en exerçant ses fonctions qu'il continue à recueillir des livres en grande quantité. En 1919, son imposante collection contient 4 000 ouvrages témoignant du fait français en Amérique du Nord. Il vend sa collection à l'Association Canado-Américaine à Manchester afin que tous puissent en bénéficier. La politique l'intéressa aussi. Il s'est présenté comme candidat à la charge de l'assistance publique de Manchester et il remporta la victoire. En 1920, il se présenta une autre fois comme candidat à l'office dit « moderator ».

En 1921, Adélard Lambert retourne à nouveau au Canada et s'établit à Drummondville. C'est là qu'il commence sa collaboration avec Marius Barbeau, qui va durer près d'un quart de siècle. Monsieur Barbeau, le premier à avoir inventé ce qu'on appelle aujourd'hui l'ethnologie de l'Amérique française, recrutait des associés et Adélard Lambert est de ceux-là. Leur collaboration a produit des fruits nombreux qu'on peut lire dans les écrits de Barbeau, notamment dans la série de « Contes canadiens » publiés dans le *Journal of American Folklore*, et dans les *Contes de tante Rose* que Lambert édita. Plusieurs danses et jeux d'enfants sont aussi publiés sous le titre « Jeux du père Adélard » dans *Le Droit* d'Ottawa et *La Presse* de Montréal.

L'œuvre d'Adélard Lambert ne se limite pas à ces publications, lui qui fut polyvalent et tour à tour bibliophile, folkloriste et polémiste. Ses travaux de terrain, essentiellement menés auprès des membres de sa famille, lui ont procuré 81 contes populaires, 510 chansons, 108 jeux et 130 devinettes, témoignant de son importante contribution dans le domaine du patrimoine oral de sa région d'origine, Lanaudière. Il a été élu conseiller de la *American Folklore Society*, branche de Québec, pour avoir vécu dans un milieu familial duquel il a pu recueillir beaucoup de données folkloriques, alors que les autres membres de cette société furent retenus et éduqués au collège, les privant d'un contact quotidien permettant la transmission des traditions orales.



Il est aussi l'auteur d'écrits personnels sur sa collection de canadiana (*Journal d'un bibliophile*), de pamphlets sur la vie quotidienne des Franco-Américains et d'un roman (*L'innocente victime*).

Adélard Lambert reçut de nombreux hommages posthumes de la part de Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, reconnaissant l'irremplaçable contribution de ce citoyen de Saint-Cuthbert à la sauvegarde et à la transmission de l'oralité comme patrimoine immatériel.

Il est décédé le 19 mai 1946, à Drummondville.

Il avait épousé Philomène Vigneault fille d'Hubert Vigneault et de Louise Allison à Saint-Cyrille-de-Wendover en 1890.

•••



B-Mp-42 LE DROIT OTTAWA SAMEDI 20

"Une fois, il est bon de vous dire . .

CONTES ET RIMES POUR LES PETITS

Le cerf-volant et le cerceau

Par MARIUS BARBEAU

Illustration de MARJORIE BORDEN

Deux enfants, dont l'un représente le cerf-volant et l'autre le cerceau, récitent en dialogue:

Le cerf-volant:
Je suis un joyeux cerf-volant.
Le cerceau:
Et moi, je cours par bonds, par sauts.
C. V.—On me retient par un' ficel'.
C. —On me frappe à coups de bâton.
C. V.—Je voisin' les voûtes du ciel.
C. —En chemin, je roule dos rond.

C. V.—Pourquoi donc ne pas t'élever ?
C. —Là-bas, si haut? Non, j'ai frayeur.
C. V.—Suis-moi dans la sphère éthéré'.
C. —Je crains trop les grandes hauteurs.
C. V.—Que tu dois être malheureux!
C. —Je n'envis point ton horizon.
C. V.—Ici, tu joutrais beaucoup mieux.
C. —Je le répète: Je dis non !

* * *

C. V.—Horreur! ma ficelle est cassé'.
C. —Malheur! mon gardien m'a quitté.
C. V.—Caracolant, je suis tombé.
C. —Rouli, roulant, abandonné,
C. V.—Aux branches touffues d'un sapin.
C. —Je m'enfonce dans un ravin,
C. V.—De ma splendeur je n'ai plus rien.
C. —L'eau m'entraine dans le lointain.

* * *

C. V.—Moi j'ai vécu mes plus beaux jour.
C. —Moi, je suis perdu sans retour.

* * *

Ici-bas, ainsi tout finit.
(Communiqué par Adélard Lambert, Berthier-en-haut).

JEUX D'ENFANTS

LES CORPS DE METIER

Illustration de PHOEBE THOMSON

On place des chaises en rang, dos à dos, de distance en distance. Des garçons et des filles, par couples dos à dos, s'y assoient. Les filles se nomment: institutions, servantes, cuisinières, boulangères....; les garçons: maçons, menuisiers, cordonniers, forgerons. Un garçon et une fille, qui se tiennent debout, sont maîtres de cérémonie; ou, plus simplement, si on le préfère, un garçon ou une fille.

La maîtresse de cérémonie dit: "Cuisinière et servante, changez de place!" Comme la cuisinière et la servante changent de place, la maîtresse de cérémonie cherche à s'asseoir sur l'une des chaises vacantes. Le maître de cérémonie de son côté fait la même chose, en nommant le maçon et le boulanger, ou deux autres joueurs. Ceux qui restent sans chaise deviennent maîtres de cérémonies.

A un moment donné, un maître de cérémonie crie: "Tous les métiers à l'ouvrage!" Tout le monde change aussitôt de place et les maîtres de cérémonie en profitent, s'ils le peuvent, pour s'asseoir.

S'il arrive à deux joueurs de se trouver sur la même chaise, un maître de cérémonie crie de nouveau: "Tous les métiers à l'ouvrage!" Et tous changent de place.

(Communiqué par Adélard Lambert, de Berthier en haut.)

CHANSONS POPULAIRES

LES COULEURS

Illustration de MARJORIE BORDEN

Deux groupes de trois enfants chacun, sur un rivage, se font face. Chaque groupe se faisant face doit porter des rubans ou des petits pavillons de même couleur; le premier couple, bleus; le deuxième couple, blancs; et le troisième couple, rouges.

Quatre joueurs, en un autre groupe, s'avancent l'un par derrière l'autre, en chantant, vers les premiers groupes, qui font des pas de ronde, allant et venant, se rapprochant et s'éloignant un peu les uns des autres.

Le groupe de quatre joueurs, en s'avançant, chantent:

En cheminant sur la grève,
On entend des chants joyeux,
Vraiment ce n'est pas en rêve,
Des marmots sont à leurs jeux.
Pourquoi donc, petits enfants,
Ces rubans bleus, rouges et blancs ?

Les deux joueurs qui portent les pavillons bleus s'avancent d'un pas, l'un vers l'autre, et chantent:

Regardez le beau ciel bleu !
Cette couleur nous réclame,
Dans l'immensité des cieux.
Là vont se mirer nos âmes.

Le groupe des quatre chante, en marchant:

Encore un pas l'on avance
Vers ce groupe de beaux enfants.
De leur cœur joyeux s'élance
Un cri clair et triomphant.

Les deux joueurs qui portent les pavillons blancs s'avancent d'un pas et chantent:

Le blanc, couleur d'innocence,
Doit présider à nos jeux,
Est aussi couleur des anges
Qui prient pour nous, dans les cieux.

Le groupe des quatre, maintenant arrivé au centre, se balance en chantant:

Tout charmé par cet entrain,
On s'arrête pour contempler,
Dans ce groupe, deux bambins.
Ils s'avancent pour chanter.
Pourquoi donc, petits enfants,
Ces rubans bleus, rouges et blancs ?

Les deux joueurs qui portent les pavillons rouges s'avancent en chantant:

Le rouge, pour les enfants,
Fait savourer le bonheur.
Car rien de plus ravissant
Fait sondir leur petit cœur.

Le groupe des quatre:

Ne bougeons, restons en place !
Que vont-ils chanter encore ?
Ils s'agitent, ils ne se lassent,
Ils déploient le tricolore.
Pourquoi donc, petits enfants,
Ces rubans bleus, rouges et blancs ?

Les deux groupes de trois joueurs qui portent les couleurs se mettent à danser en rond autour des quatre joueurs qui se ressèrent au centre:

Sur la grève, près de l'onde,
Vient s'écouler notre enfance.
Dans nos têt's brun's ou blondes
Passe un souvenir de France.

(Communiqué par Adélard Lambert, Berthier en haut)

Extraits du journal *Le Droit* d'Ottawa. (Illustrations : Phœbe Thompson.)

Honoré Beaugrand



Le maire de Montréal Honoré Beaugrand, en 1887. (Photo : Wm. Notman & Son)

Pour plusieurs, Honoré Beaugrand, c'est d'abord une station de métro sur la ligne verte. Pour les plus avertis, c'est aussi un ancien maire de Montréal, et, pour certains cégépiens, c'est l'auteur de la *Chasse-galerie* et d'autres contes. Pourtant, c'est bien davantage que cela, et on ne peut que remercier Jean-Philippe Warren de lui avoir consacré une biographie passionnante intitulée *Honoré Beaugrand : la plume et l'épée (1848-1906)*, qui vient de paraître chez Boréal. Originaire de Lanoraie, Honoré Beaugrand mena une existence trépidante, servant comme soldat dans l'armée mexicaine, puis comme journaliste à La Nouvelle-Orléans, touriste dans plusieurs pays du monde et jusqu'en Orient, propriétaire du journal *La Patrie*, maire de Montréal (1885-1887), riche actionnaire de banques et de compagnies de chemins de fer… bref, une carrière florissante. Mais plus encore, Beaugrand est un intrépide républicain, dans la tradition de Louis-Joseph Papineau, et qui jamais ne fléchira. Il ne se gêne pas non plus pour condamner la servilité coloniale des siens et pour dire ses quatre vérités à ses concitoyens canadiens-français : *nous nous chamaillons comme des écoliers et nous laissons l'étranger régner en maître sur le sol découvert par Cartier et colonisé par Champlain* (p. 171). C'est aussi un anticlérical conséquent, à une époque où tout laissait croire que l'Église catholique en menait pas mal large. Bref, une personnalité politique à découvrir. Dans toutes les bonnes librairies ! (JPD)

Bicentenaire de John A. Macdonald

La propagande de Harper se bute à la riposte de la SSJB

par Christian Gagnon

S'il est un dossier qui a démontré à quel point la SSJB est essentielle, c'est bien celui-là. Voilà plus de trois ans que les Conservateurs de Stephen Harper avaient laissé savoir que dans le cadre d'un *crescendo* aboutissant au 150e anniversaire de la Confédération en 2017, le gouvernement fédéral célébrerait en grande pompe en 2015 le bicentenaire de John A. Macdonald, premier détenteur du titre de premier ministre du Canada. Cette stratégie de « *nation building* » de longue haleine nous avait déjà valu le détournement des fêtes du 400e anniversaire de Québec en 2008. N'eut été de la vigilance de plusieurs, on aurait pu aussi se farcir l'année suivante, les célébrations de la défaite des Plaines d'Abraham, heureusement abandonnées. Les Québécois ont néanmoins dû subir en 2012 le jubilé de diamant d'Elizabeth II et le bicentenaire de la guerre de 1812. Les Conservateurs ont grossièrement instrumentalisé ces commémorations pour saturer les Canadiens – et particulièrement les Québécois – de propagande d'unité nationale et de monarchisme britannique.



Le rêve de Harper : que tous les Québécois soient des vire-capot monarchistes comme George-Étienne Cartier.

Lorsqu'approcha en août dernier le bicentenaire de George-Étienne Cartier, que Harper comptait bien souligner à Québec le 6 septembre, la SSJB était prête. Le président Maxime Laporte administra dans *Le Soleil* du 6 août une raclée en règle à Cartier, révélant sa profonde nature de « vire-capot », passé de patriote à ultra-loyaliste, et de « corrompu » extrême ayant accepté en 1872 un pot-de-vin de 85 000$ (1,7 million en dollars de 2015) de la part du président de la *Canadian Pacific Railways Company*. George-Étienne Cartier a aussi milité contre la démocratie, a enfin affirmé M. Laporte, citant en preuve une déclaration incriminante du politicien. *Nous travaillons à notre tour à fonder ici une grande confédération, mais notre objet n'est point de le faire par la création d'institutions démocratiques; non, c'est plutôt d'aider l'élément monarchique à prendre parmi nous de plus profondes racines*, a dit Cartier à Montréal en 1864.

Mais le vrai jour J était le 11 janvier dernier, jour-même du 200e anniversaire de naissance de John A. Macdonald où Stephen Harper lancerait lui-même l'année de célébrations du « père de la Confédération » à Kingston, ville d'origine du sombre personnage et berceau de l'orangisme canadien. Fourbissant ses armes depuis des mois, la SSJB fut ce jour-là la seule organisation québécoise à opposer un contre-discours à la propagande conservatrice, mettant en ligne l'exhaustif site Internet sinistrejohna2015.ca. Le nom du site a été délibérément choisi pour narguer la « Sir John A. Macdonald Bicentennial Commission » (sirjohna2015.ca), organisation basée à Kingston et financée par



Le site sinistrejohna2015.ca est en ligne depuis le 11 janvier 2015, jour du 200e anniversaire de John A. Macdonald.

Patrimoine Canada pour produire les célébrations fédérales. Par le biais d'un cinglant communiqué repris par la plupart des quotidiens québécois, Maxime Laporte reprocha à Stephen Harper d'être demeuré *insensible aux nombreuses protestations de citoyens dont les communautés ont été victimes du suprémacisme anglo-saxon* de Macdonald. De plus en plus présent dans les médias sociaux, le site sinistrejohna2015.ca produit par la SSJB fait savoir aux Québécois que, devenu membre de la loge orangiste de Kingston dès 1840, Macdonald a été à la tête de la répression sanglante des Métis du Nord-Ouest en vue de l'occupation des terres de l'Assiniboine par des blancs anglo-saxons. Hargneux, le premier ministre fondateur du Canada déclara, *ces sang-mêlé impulsifs ont été gâtés par leur émeute* [de 1870], *et doivent être maîtrisés par une main forte jusqu'à ce qu'ils soient inondés par un afflux de colons*. Macdonald fit exécuter leur chef Louis Riel à la suite de ce qui est aujourd'hui considéré comme un honteux simulacre de justice, affirmant que Louis Riel *sera pendu même si tous les chiens du Québec aboient en sa faveur*.

Macdonald fut également complice des gouvernements provinciaux ayant l'un après l'autre interdit les écoles françaises, lui qui refusa d'utiliser son pouvoir de désaveu de ces lois orangistes, alors que le gouvernement fédéral le fit pourtant 65 fois entre 1867 et 1896, pour des questions autrement moins fondamentales que les droits scolaires des Canadiens français. Comme nous l'a révélé le professeur James Daschuck dans son livre *Clearing The Plains* (*University of Regina Press*, 2013), l'idole de Stephen Harper a aussi été aux commandes du génocide par la famine des Autochtones des Prairies afin de dégager la voie du chemin de fer, déclarant sans ambiguïté vouloir *convaincre l'homme rouge que c'est l'homme blanc qui gouverne*.

Ce 11 janvier, M. Harper n'a fait aucune mention de l'exorbitante taxe d'entrée



imposée en 1885 par Macdonald aux immigrants chinois qu'il considérait comme une menace au *caractère aryen de l'avenir de l'Amérique britannique*. La même année, le premier ministre Macdonald leur retira aussi le droit de vote pour le même motif raciste. *Alors qu'au nom du gouvernement fédéral en 2006, Stephen Harper a lui-même présenté ses excuses aux Sino-Canadiens pour les traitements discriminatoires leur ayant été imposés, le premier ministre demande aujourd'hui à ces mêmes victimes du racisme de Macdonald de célébrer leur bourreau*, s'est étonné Maxime Laporte. *Et comme le démontre bien le professeur Stephen Azzi* (Université Carleton), *le racisme de Macdonald n'était pas davantage acceptable au 19e siècle puisque le deuxième premier ministre du Canada, Alexander Mackenzie, avait rejeté ces mesures anti-immigration chinoise, les qualifiant de « dangereuses et contraires à la loi des nations et aux politiques en vigueur au Canada »*, a souligné Maxime Laporte.

Dans les années 1860, Macdonald collabora même avec les Copperheads, Sudistes américains opposés à l'abolition de l'esclavage de Noirs.

Le 16 février dernier, Journée Louis-Riel au Manitoba, l'ex-premier ministre Bernard Landry s'est joint à la SSJB pour affirmer « qu'il n'y a rien à fêter », soulignant notamment les ravages historiques pour l'économie québécoise du protectionnisme de Macdonald, qui a été l'une des causes directes de l'exode de très nombreuses familles québécoises en Nouvelle-Angleterre. Jean Jolicœur, fondateur de l'Union métisse Est-Ouest, a évoqué les politiques « catastrophiques » de Macdonald à l'égard des premiers peuples. Josiane Lavallée, historienne et conseillère générale à la SSJB, a notamment rappelé les propos du Premier ministre du Québec d'alors, Honoré Mercier, qui considérait la pendaison de Louis Riel comme un « meurtre légal ». Elle a aussi souligné que Macdonald a touché un pot-de-vin de 45 000 $ (un million $ en dollars de 2015) dans ce que l'histoire a retenu sous le nom de « scandale du Pacifique ».

De son côté, le président Maxime Laporte a affirmé que *contrairement à ce que soutient le fédéral par le biais de ses entreprises de mystification et de propagande fantasmagorique, la fondation du Canada ne poursuivait pas d'objectifs vertueux à proprement dit. D'ailleurs, Macdonald, le politicien le plus corrompu de toute l'histoire du Canada, de même que plusieurs Pères fondateurs étaient explicitement contre la démocratie. Le Canada repose sur des bases néocoloniales, sanglantes, antidémocratiques, et Harper devrait avoir honte d'utiliser nos taxes pour tenter de nous faire croire le contraire. Nous ne sommes pas dupes.* La vidéo de l'événement est disponible à ssjb.com/lancement-de-sinistrejohna2015-ca/.

La prochaine grande tentative du gouvernement Harper de tenter de convaincre les Québécois que Macdonald était un grand homme surviendra lors de la fête du Canada du 1er juillet prochain. La SSJB s'y prépare déjà ! •••



Bernard Landry prend la parole lors de la Journée Louis-Riel soulignée par la SSJB.



Stephen Harper a lui-même lancé à Kingston les célébrations du bicentenaire de John A. Macdonald qui ont débuté par un garde-à-vous au son des hymnes nationaux *Ô Canada* et… *God Save The Queen!*



Conseiller général à la SSJB, Christian Gagnon (notre photo) est le concepteur du site. Robert Meloche en est le webmestre.

LEÇON D'HISTOIRE

L'inconvenant retour du « Ah, ces maudits français ! »

par Claude G. Charron

Avant de vivre notre petite révolution de 1960, que l'on a par la suite qualifiée de « tranquille », nombreux ont été les frères et les sœurs de nos écoles chrétiennes accusant la France d'avoir mangé du curé durant la Révolution française.

À cet inconscient sentiment de mépris à l'égard de ces persécuteurs et de leurs descendants, s'est souvent chez nous ajouté un profond complexe d'infériorité à l'égard d'un second événement majeur en France, celui de la laïcisation du système scolaire de 1905. L'école française donnant dorénavant priorité à l'étude du français plutôt qu'au p'tit catéchiste, il en est résulté que les petits Français pouvaient mieux s'exprimer que leurs p'tits cousins d'Amérique.

Bifurcations différentes dans l'histoire de deux nations ne pouvant qu'être très mal ressenties par la plus jeune. D'où viendrait ce « Ah, les maudits Français ! », expression souvent très refoulée dans l'inconscient de plusieurs d'entre nous.

La dame, dont je veux vous entretenir aujourd'hui, a trop de classe pour que, même en privé, elle utilise de si gros mots. Il reste que son amour inconditionnel pour le Canada et son peu d'empathie pour une France ayant poussé l'audace jusqu'à trancher la tête de son roi, me pousse à croire qu'elle entretient, en tant que fière Canadienne, un complexe de supériorité qui la range tout près de ce p'tit monde de grands refoulés.



Francine Pelletier

Francine Pelletier, car il faut bien finir par nommer la dame en question, a une grande admiration pour Voltaire. Dans son texte, « Laïcité, prise 2 », paru dans *Le Devoir* du 28 janvier dernier, la chroniqueuse nous déclare que François-Marie Arouet nous a épargné bien des maux quand le pauvre Louis XV a littéralement fondu devant ses propos concernant le Canada. *Je suis comme le public, lui aurait-il soufflé à l'oreille, j'aime mieux la paix que le Canada et je crois que la France peut être heureuse sans Québec.*

Et le Québec sans la France, de répliquer une fière Pelletier. Et la chroniqueuse d'avancer d'un cran de plus dans ses considérations philosophiques en ajoutant que *la férocité de ce grand revirement (l'exécution de Louis XVI), son idéalisme aussi, inspire encore aujourd'hui la façon de concevoir le « vivre ensemble » dans l'Hexagone.*

Il faut dire ici que c'est à l'occasion de la visite au Québec d'une survivante du carnage de *Charlie Hebdo* que Francine Pelletier invite les Français à troquer leur modèle d'intégration des immigrants pour celui du Canada.



Zineb El Rhazoui, journaliste à *Charlie Hebdo.*

Il y a quelque chose comme une forte odeur d'indécence dans l'entreprise. N'y avait-il pas déjà assez que le premier ministre Couillard n'ait daigné nous représenter à la Grande Marche du 11 janvier à Paris, voilà que notre adepte du multiculturalisme à la sauce Trudeau se permet de donner des leçons d'histoire non seulement du Québec, mais également de la France à madame Zineb El Rhazoui.

Vous avez bien lu : la journaliste de *Charlie Hebdo* n'a pas un nom pour nous facile à retenir. C'est qu'elle est née au Maroc où elle a été plusieurs fois arrêtée pour avoir pris la défense des droits de l'Homme. Sa vie étant en danger dans son propre pays, elle a dû se réfugier en France, ce pays « si peu ouvert aux immigrants ».

Mais revenons aux leçons d'histoire du Canada que Pelletier se permet de donner à Rhazoui. Elle remonte au traité de Paris, tout écrit en français, première génuflexion des Anglais envers nous, la seconde étant que le texte stipulait que, pour faciliter la transition, le français allait temporairement être la langue des conquis. Troisième génuflexion : de temporaire, le tout est devenu permanent.

Pelletier insiste : *Le Québec n'existerait pas sans ces trois génuflexions.* La chroniqueuse n'a donc jamais entendu parler de la Proclamation royale, titre grandiloquent donné aux instructions secrètes que, dès 1763, Londres avait transmises au gouverneur Murray. Avec comme objectif de faire disparaître toute trace de la Nouvelle-France, et par toute sorte de moyens, dont le principal : celui d'une immigration massive de sujets anglophones.

Et le Serment du Test était au cœur de ce secret message au gouverneur, serment qui obligeait tout catholique d'apostasier sa foi s'il souhaitait accéder à un emploi civil. Ajouté à l'immigration massive de Britanniques, le Serment du Test devait, du moins sur un pas trop long échéancier, assurer une saine « normalisation » de la nouvelle colonie. Sans aucune génuflexion.



Illustration satirique de l'Acte de Québec. Les conquérants anglais flattant les dirigeants du clergé de la Nouvelle-France pour calmer les conquis.

La guerre d'Indépendance américaine allait tout bousiller. C'est à regret qu'avec l'Acte de Québec de 1774, Londres a dû refaire son plan de match. Le Serment du Test a été suspendu. On a, de plus, entre autres, rétabli le régime seigneurial et établi que les lois françaises auraient dorénavant préséance sur la *Common law* en matières civiles. Il reste que ces concessions n'ont jamais par la suite fait reculer le *Colonial Office* dans sa quête d'anglicisation des « conquis ». Et on ne connaît que trop les moyens utilisés pour y arriver.

Au milieu du texte, Francine Pelletier se surpasse. *On en a marre de se faire traiter de pleutres,* écrit-elle, *parce que l'on considère la tolérance, non seulement comme une vertu, mais comme une bonne façon de concevoir la démocratie. Un pays qui s'est construit en additionnant les populations (Amérindiens + Français + Anglais, etc.) se doit d'être ouvert aux autres.*

Ici, la chroniqueuse s'enfarge de belle façon quand elle place les Amérindiens en première place dans son idéaliste addition des groupes formant son si vénéré Canada. Elle doit pourtant savoir que, par les temps qui courent, le Canada est montré du doigt dans le monde pour la manière dont il traite ses autochtones.



Samuel de Champlain

Pelletier devrait lire *Le rêve de Champlain* de l'Américain David Hackett Fisher. Elle découvrirait que le fondateur de Québec a entretenu des rapports très harmonieux avec les Autochtones. Le bilan est beaucoup moins positif quand on pense aux massacres qui se sont perpétués dès l'arrivée des pèlerins en Nouvelle-Angleterre. Et ne parlons même pas ici de la conduite des conquistadors espagnols en Amérique équatoriale.

La manière Champlain de se comporter avec les Autochtones, elle s'est perpétuée durant toute l'avancée de nos grands explorateurs vers l'Ouest. Elle a permis la fondation de la nation métis. On sait ce qui est survenu de tout ce beau monde après 1760. Parlez-en à Pontiac et à Riel.

Mais, venons-en au quatrième groupe de l'addition Pelletier. On pourrait ici appeler les ni-ni-ni ceux qu'elle nomme les *etcetera*, les « ni Autochtones, ni Anglais et ni Français ». Petit rappel : c'est en 1963 que ces ni-ni-ni se sont grandement fait entendre. C'était à l'occasion des audiences publiques de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ils ont manifesté haut et fort contre un Canada biculturel tel que le rêvait André Laurendeau.



Pierre Elliott Trudeau

Le Canada biculturel n'existe pas clame Trudeau avant même que l'ex-journaliste du *Devoir* ne décède. En 1968, le grand pourfendeur du nationalisme québécois devint premier ministre du Canada. Finies les folies ! Avec sa façon de concevoir le pays, les Québécois ne devenaient rien d'autres que la plus grosse minorité au Canada.

Ce Canada, devenu officiellement multiculturel, a eu d'indéniables répercussions sur le plan politique. Depuis le « Maîtres chez nous » de Lesage en 1962, les parlants-français du Québec furent de plus en plus portés à qualifier de « national » le seul gouvernement à Québec.

C'est pour stopper cette tendance qu'à partir de 1969, une pluie de billets verts allait soudainement pleuvoir sur toute association ethnico-culturelle se revendiquant comme telle. Enfin de nuire au Québec, Ottawa avait donc décidé d'encourager la formation d'un communautarisme totalement débridé, tellement qu'à terme, il ne pouvait que nuire à une saine intégration des Néo-Canadiens à leur société d'accueil, situation qu'à fermement dénoncée Neil Bissoondath dans *Le marché aux illusions.* (Boréal, 1995)

Originaire de Trinidad, l'auteur de ce remarquable essai en est convaincu : le Canada fait fausse route en encourageant les Néo-Canadiens à ne prendre contact qu'avec des personnes étant nées dans les pays qu'ils ont délibérément quittés. Avec la montée du radicalisme religieux, ce sont également les Angela Merkel et David Cameron qui se sont récemment publiquement interrogés quant aux néfastes effets collatéraux que puisse engendrer une politique du multiculturalisme trop à la canadienne.

Merkel et Cameron s'interrogent, mais pas Francine Pelletier. D'avoir choisi *Laïcisme, prise 2*, comme titre d'un texte ne servant qu'à donner des leçons d'histoire à madame Rhazoui, on peut penser que la chroniqueuse commence à comprendre que son Québec lui échappe. Un Québec qui, également, échappe de plus en plus à un Canada idéalisé jusqu'à outrance par la chroniqueuse.



Si certains politiciens ont craint d'afficher leur appui au mouvement JE SUIS CHARLIE, des millions de citoyens autour de la planète, l'ont fait dignement.

Quelle ignominie pour elle que de voir qu'au Québec, on s'est littéralement arraché les exemplaires de l'édition post-massacre de *Charlie Hebdo* alors qu'en pays anglo-saxon, bien téméraire aurait été l'animateur télé osant montrer à l'écran ne serait-ce que la une de ce si convoité numéro en pays d'Astérix.

Originaire du Maroc, Zineb El Rhazoui a décidé de vivre et de travailler en France. On ne sait que trop maintenant que c'est au péril de sa vie qu'elle a également décidé de militer pour une France plus républicaine. Plus laïque. Et si elle est venue au Québec, c'est d'abord pour rencontrer d'ex-Maghrébines ayant délibérément choisi de continuer le combat dans ce si cher pays d'adoption qu'est devenu pour chacune d'entre elles le Québec. Avec tous les risques que cela comporte.

En 2003, n'eut été la manifestation du 15 février réunissant 150 000 personnes à Montréal, il n'est point certain que Jean Chrétien aurait suivi Chirac. Et dit non à George W. Bush dans son insensé projet de guerre contre l'Irak. Nous nous rendrons compte aujourd'hui que cet inutile conflit a bien souvent malheureusement permis la radicalisation de bien des jeunes musulmans. À Montréal comme à Paris.



Dans les heures sombres qui ont suivi le décès des cinq caricaturistes de *Charlie Hebdo*, était-il convenant que Francine Pelletier en profite pour faire la morale à la France, et ceci, au moment même où Zineb El Rhazoui nous rendait visite ? Je n'en suis pas certain. Et vous ? •••

Remise du Prix Maurice-Richard à Robert « Bob » Sirois

et lancement d'une pétition pour des équipes Québec dans toutes les compétitions sportives internationales



Robert « Bob » Sirois (Photo : M. Breton)



De nombreuses personnes sont venues assister à la remise de la médaille. (Photo : Mathieu Breton)

À l'occasion de la remise du Prix Maurice-Richard à monsieur Robert « Bob » Sirois par la SSJB de Montréal, le 6 mars dernier, l'ancien hockeyeur, qui est aussi directeur de la Fondation Équipe-Québec, a annoncé le lancement d'une pétition qui sera déposée à l'Assemblée nationale, pour la participation du Québec aux grandes compétitions internationales dans toutes les disciplines sportives.

L'ancien premier ministre du Québec, monsieur Bernard Landry, des membres de la famille Richard, plusieurs athlètes québécois et des journalistes sportifs étaient notamment présents à l'occasion de cette cérémonie tenue à la Maison Ludger-Duvernay et animée par la comédienne Lucie Laurier.



Michel Beaudry du *Journal de Montréal* a rendu hommage à la carrière sportive de Robert Sirois. Puis, André Matteau de la Fondation Équipe-Québec a résumé les contributions exceptionnelles au monde du sport québécois de l'ancien joueur des Capitals de Washington (voir le texte à la page 10). Monsieur Sirois a notamment publié en 2009, aux Éditions de l'Homme, le livre *Le Québec mis en échec* qui traite de la discrimination envers les Québécois et les francophones au sein de la LNH.

Ému, monsieur Sirois a ensuite livré un discours dans lequel il a exprimé sa fierté de recevoir ce Grand prix, créé en 1979, et qui compte une liste impressionnante de récipiendaires, parmi lesquels : Mario Lemieux, Bruni Surin, Sylvie Fréchette, Pierre Harvey, Gaétan Boucher, Serge Savard, etc.

J'ai l'honneur d'être à la tête d'un Groupe, la Fondation Équipe-Québec ayant une activité très importante dans l'univers du sport québécois. Un organisme qui a comme mission la mise en œuvre d'équipes nationales du Québec pour nous représenter sur la scène sportive mondiale. Cette distinction ne m'honore pas seulement personnellement, mais elle est également destinée à tous les athlètes de notre nation et à tous mes collaborateurs de la Fondation Équipe-Québec. Je les remercie tous pour leur soutien et leur assistance, a fait valoir monsieur Sirois.

Il a ajouté : *Ce n'est pas pour des raisons politiques, mais patriotiques, soit par pure fierté de ma nation, que je souhaite depuis toujours la reconnaissance d'une Équipe-Québec, d'une équipe nationale du Québec dans toutes nos disciplines sportives.*



Claude Boisvert, Lucie Laurier, Andrée Parent, Robert « Bob » Sirois, Giannina Mercier-Gouin et Mario Beaulieu. (Photo : Mathieu Breton)

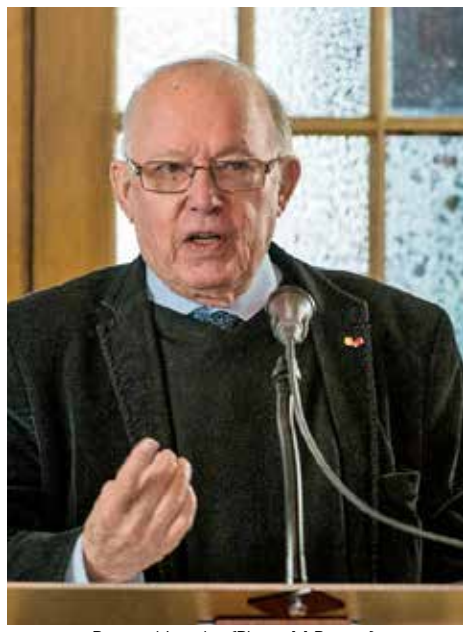
C'est dans une ambiance solennelle que Maxime Laporte lui a ensuite remis la médaille accompagnant le Prix, sous un tonnerre d'applaudissements.

Bob Sirois, défenseur des sportifs québécois

Maxime Laporte a soutenu que *Robert Bob Sirois est un peu pour le monde du sport québécois ce qu'était Émile « Butch » Bouchard pour Maurice Richard : un défenseur de très haut niveau. Même s'il jouait à l'aile pendant sa carrière de hockeyeur chez les Flyers et les Capitals, Bob a assumé depuis sa retraite un rôle de défenseur invétéré des intérêts des athlètes québécois. C'est courageusement qu'il a assumé ce rôle en se battant contre la discrimination envers les francophones dans toutes les associations de sport, notamment la LNH. Bob travaille à ce que le Québec s'épanouisse davantage au plan sportif, et c'est tout à son honneur. Déjà, la nation québécoise a de quoi être fière des performances de ses athlètes qui décrochent les honneurs aux Jeux olympiques et qui, encore récemment, obtenaient pas moins de 141 médailles aux Jeux du Canada, terminant premiers loin devant l'Ontario qui a quitté avec un bilan de 112 podiums.*

L'idée que le Québec prenne part aux grandes compétitions sportives internationales, à l'image de plusieurs autres nations non-souveraines à travers le monde, est une idée porteuse et rassembleuse pour les Québécois de toutes les origines. Et je sais qu'il y a un intérêt dans la population à cet égard. D'ailleurs, un sondage commandé en 2006 par M^e^ Guy Bertrand révélait que 72 % des Québécois seraient en faveur de ce projet, a indiqué Maxime Laporte.

•••



Bernard Landry (Photo M.Breton)



Lucie Laurier (Photo M.Breton)



Maxime Laporte remettant la médaille à Robert « Bob » Sirois, en compagnie de Maurice Richard fils. (Photo : Mathieu Breton)



Robert « Bob » Sirois entouré de jeunes athlètes québécois. (Photo : Mathieu Breton)

Colloque l'Acte d'Union de 1840
175 ans de provincialisation

Vendredi, 5 juin 2015, de 9 h à 17 h
À la maison Ludger-Duvernay
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

Dans le cadre du 175e anniversaire de l'Acte d'Union de 1840, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise un colloque afin de se souvenir de cet événement qui modifia la constitution des deux Canadas (le Bas et le Haut-Canada) et qui concrétisa, par la même occasion, la mise en minorité des Canadiens français au sein du nouveau Canada-Uni et leur provincialisation au plan politique.

Programme de la journée

9 h
Mot d'ouverture de Me Maxime Laporte – Président SSJBM

9 h 15 - 10 h 15
L'Angleterre et ses actes d'Union : Pays de Galles, Écosse, Irlande, Canada
- André Poulin – Les Actes d'Union du Pays de Galles (1536), de l'Écosse (1707) et de l'Irlande (1801)
- Julie Guyot – L'Union de 1801 en Irlande et celle de 1840 au Canada-Uni : une comparaison des demandes de rappel de l'Union de la part de Daniel O'Connell et de Louis-Joseph Papineau

10 h 15 - 11 h 30
Diverses tentatives de projets d'Union et de revendications
- Denis Vaugeois – l'Acte constitutionnel de 1791 aux tentatives d'Union de 1810 et 1822
- François Deschamps – 1840 et la jonction du discours radical tory au courant libéral dominant
- Mylène Bédard – La correspondance de Julie Bruneau-Papineau dans les années 1840 : la consommation de la rupture avec le siècle

11 h 30 - 13 h
Dîner sur place

13 h - 15 h 15
L'élite canadienne–française et le peuple face à l'Union de 1840
- Lucille Beaudry – La pensée politique d'Étienne Parent, nationalisme et réformisme
- Éric Bédard – Les cheminements de Lafontaine et Papineau : d'octobre 1837 au retour du chef patriote en 1845
- Robert Comeau – L'idéologie nationaliste-fédéraliste
- Danic Parenteau – Et le peuple dans tout ça? Une lecture républicaine de l'Acte d'Union de 1840
- Stéphane Kelly – Le débat sur l'assimilation au Bas-Canada : 1835-1845

15 h 30 - 17 h 15
L'après 1840 : suites et bilan
- Denis Monière – Les effets politiques de l'Union de 1840
- Donald Fyson – 1841 comme date charnière, ou non, dans le développement de l'État
- Jean-François Payette – Le gouvernement responsable de 1848 : gain ou leurre démocratique ?
- Josiane Lavallée – L'Union de 1840 dans l'historiographie québécoise au XXe et XXIe siècles
- Daniel Turp – Les textes constitutionnels de 1840 et 1867

Mot de clôture

Fiche d'inscription

Nom :

Courriel :

Téléphone :

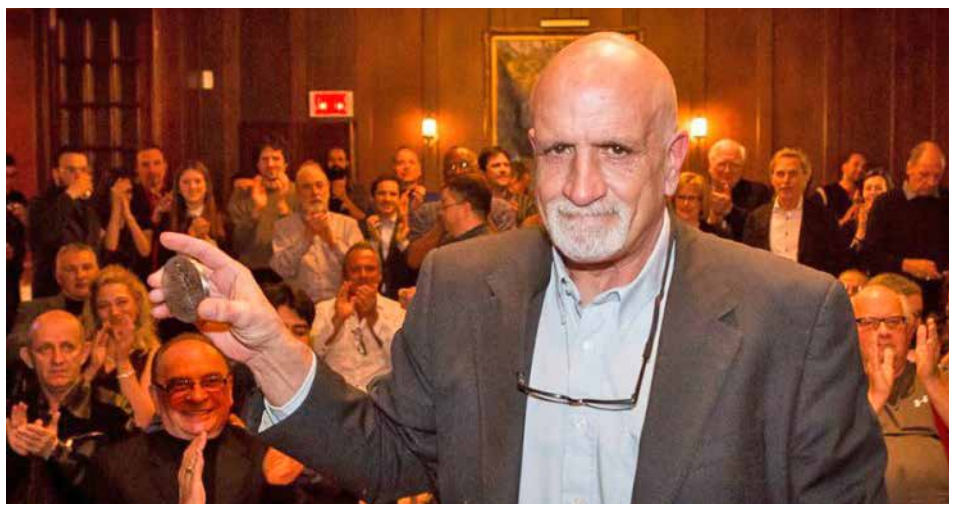
Je souhaite réserver une place pour le dîner au coût de 10 $ ☐

Veuillez retourner cette fiche d'inscription remplie à :

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
ou
faites parvenir vos coordonnées à Claude Boisvert
(coordonnateur des projets à la SSJB)
par courriel : cboisvert@ssjb.com
Pour information : 438-931-2615 ou 514-649-7269

Texte en hommage à Robert « Bob » Sirois présenté par André Matteau le 6 mars dernier.

« Go ! Bob ! Go ! »



Pour arriver jusqu'à notre Bob, je me devrai ce soir de passer d'abord par la bande.

J'ignore si vous le saviez, mais Bob et moi avons une émission de radio qui est diffusée tous les mercredis soirs, de 19 h à 21 h, à Radio Info Cité, une émission à lignes ouvertes de deux heures qui se nomme « Du Sport ? Parlons-en avec Bob Sirois et André Matteau. »

Je ne suis surtout pas un spécialiste du sport. Mais Bob, lui, l'est et depuis des lustres. Moi, c'est l'histoire, la mémoire, la langue, l'héritage d'un peuple, qui plus est, même, c'est l'âme humaine qui m'importe. Eh bien, c'est justement de la sienne que je vous parlerai en quelques mots ce soir. Mais avant tout, faisons-y d'abord un peu d'Histoire !

Vous connaissez sans doute bien l'expression « Go ! Habs ! Go ! » que l'on hurle à cor et à cris à chaque match du Canadien à Montréal pour les encourager ainsi à persévérer, à poursuivre, puis à vaincre l'adversaire ! *Yes, Sir !* « Go ! Habs ! Go ! », puis on est si fier de son appartenance à la meute rugissante ! Eh bien, Bob Sirois, lui, déteste ce cri de ralliement au plus haut point. Savez-vous vraiment pourquoi ? Parce que c'est anglais, penserez-vous ? En fait, et sachez-le, parce qu'il n'y a pas plus moqueur, plus réducteur.

Parce que le *CH* du logo, au cœur même du chandail du Canadien, ne signifie surtout pas « Canadian Habitants », comme le prétend pourtant une légende anglo persistante, mais bien « Club de Hockey Canadiens » et tous ces mots, en français dans le texte ! Parce que les *Canadiens* de Montréal n'était historiquement composé d'abord que de Canadiens, à l'époque pourtant pas si lointaine où le nom de *Canadiens* signifiait que celui des parlant français, que celui des habitants du pays, que de ceux qui l'avaient créé ! « Go ! Habs ! Go ! » était donc le cri de ralliement des anglophones condescendants, railleurs et ironiques sur nous, ces colons, ces habitants, ces *frenchies*, ces gens du pays. « Go ! Habs ! Go ! » Dites-moi donc, et le beuglerez-vous encore et encore, ce slogan ?

Vous croyez que je m'éloigne de Bob, l'honoré de ce soir ? Non, non, je m'en rapproche ! Mais le « Go » du « Go ! Habs ! Go ! », lui, parlons-en donc de ce « Go ». Car il n'est pas du tout anglo, ce Go ! Mais ne cherchez surtout pas sur l'Internet de la pensée unique : « Go » est gaélique ! Dans cette langue fort ancienne et malheureusement oubliée, la consonne « G » signifiait partir vite, se sauver, s'exiler précipitamment, comme dans « GOLF », qui signifie littéralement par le G : partir vite ; par le L : aller loin ; et par son F : avec force ! Comme pour le mot « But » en vieil anglais : « GOAL ». Comme dans le nom du pays, la « Gaule », qui était le pays de ces exilés venus de loin. On a d'ailleurs gardé en français cette vieille expression « Tout de go », qui signifie « tout de suite, partir vite ». « GO » était donc gaélique, puis français au 4e siècle, enfin anglais au 11e siècle, lorsque, après la victoire sur l'Angleterre de Guillaume de Normandie, dit l'illustre Conquérant, nos chers Anglos n'y parlaient plus que la langue de l'envahisseur normand, soit le français !

Alors, si les mots « Go » et « Habs » sont d'origine française, s'ils relatent notre histoire, notre mémoire et notre victoire à venir ; s'ils rappellent notre conscience, notre souffrance et notre délivrance à prédire ; s'il convient de dire qu'ils sont aussi le miroir des habitants d'un terroir peinant sous le joug d'un fou conquérant, qu'ils sont le reflet de nos familles, de nos pères et mères, de nos frères et sœurs, celui en fait d'une fratrie, celui d'une patrie, d'un peuple entier, celui d'une Nation vibrante des plus rayonnantes, d'une race à couleur de chair et de sang, soit d'une race d'anciens et nouveaux arrivants unie plus que jamais par les liens du cœur avec cette terre et ses peuples autochtones, alors, je vous dirai qu'avec toutes ces immenses personnes qui auront construit ce pays, aux noms de tous ces vainqueurs qui ont d'abord conquis nos cœurs, j'ajouterai le nom de Monsieur Robert *Bob* Sirois, à la trop courte liste de nos rois, ceux qui sont victorieux, lui qui aura su de son vivant, par cette force de combattant, de ce guerrier, ce gagnant, triomphant, ouvrir et conquérir le cœur de tout un pays, pour le porter seul à bon port, à coup de chaleur et de sueur, à coup de peurs et de pleurs, à bout de bras, à coup de poing, comme l'aura alors fait notre Maurice Richard, l'un de ces glorieux, lui qui nous a guidés, par sa foi en soi, autant par ses silences que par chacun de ses exploits, sous les émois, les ovations de ses pairs et ce, vers le Temple de la Renommée des Nations de la Terre.

Voilà d'autant pour ce grand homme qu'est Bob, lui, notre ami, le compagnon de route, le frère d'armes, ce joueur allié comme à l'associé somme toute, à la vie et à la mort, le meneur au-delà des chants de larmes et des douleurs au ventre, jusqu'à l'avènement de la victoire ultime, la vraie, la sublime, l'innée, celle née de la paix, celle en fait, de la liberté.

Pour ça, Bob, non seulement je hurlerai « Go ! Bob ! Go ! », mais, mieux, je t'applaudirai !



André Matteau, lors de l'hommage à Robert « Bob » Sirois (Photo : Mathieu Breton)

Pour se rappeler de Francis Simard

pour qui la vie n'a pas été un long fleuve tranquille

par Jean-Pierre Durand

L'ancien felquiste Francis Simard est décédé le 10 janvier dernier, à l'âge de 67 ans, suite à une rupture de l'aorte abdominale, alors qu'il se trouvait tout bonnement à la maison. Outre sa conjointe Béatrice Richard, il laissait dans le deuil ses parents Gérard et Marie-Claire, ses enfants Renée-Louise et Émilie, sa belle-fille Fanny, ses frères Raymond et Normand, la mère de ses enfants Denise Mercier, ainsi que de nombreux parents et amis. La trajectoire de vie de Francis Simard aurait pu être bien différente s'il ne s'était engagé en politique dans sa prime jeunesse, mais parfois la vie a de ses tournures particulières inusitées. Car, à n'en point douter, les faits et gestes découlant de son engagement dans l'action révolutionnaire du FLQ – qui n'est pas ce qu'on pourrait appeler un banal plan de carrière – ne pouvaient faire autrement que de marquer à jamais son auteur. Francis Simard n'y échappa pas, encore que la peine de prison et l'opprobre qui souvent s'y rattache ne le menèrent jamais à renier ses idéaux du départ, qui restèrent intacts tout au long de sa vie.

Né en Abitibi, plus exactement à Val-Paradis, en juin 1947, Francis Simard n'eut pas le temps de s'y attacher, car, un mois après sa naissance, ses parents retournaient vivre à Baie-Saint-Paul. Cinq ans plus tard, la famille déménage à Ville Jacques-Cartier, une municipalité plutôt misérable annexée aujourd'hui à Longueuil, où le père devient débardeur. On se rappellera que c'est dans cette ville qu'œuvrait le docteur Jacques Ferron. Très tôt, le jeune Francis s'intéresse à la politique et milite au sein du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), mais, comme d'autres jeunes de son temps, il en vient à trouver que les choses ne bougent pas assez vite à son goût et il se tourne peu à peu vers des actions plus susceptibles à ses yeux de bousculer le cours des choses, d'apporter le progrès social tant désiré.

Francis fera la rencontre de Paul Rose en 1967, alors que le RIN, comme à chaque année, organisait une manifestation pour commémorer la victoire des Patriotes de 1837 à Saint-Denis. Ils se retrouveront entre autres à Percé à l'été 1969 pour ouvrir la Maison du Pêcheur, lieu de rassemblement qui sert alors à promouvoir l'indépendance du Québec et la justice sociale auprès des jeunes de l'endroit et d'ailleurs.

Puis vinrent les événements d'Octobre 1970, qui culminèrent avec la loi des Mesures de guerre et la mort du « ministre du chômage et de l'assimilation » Pierre Laporte. Les membres de la cellule Chénier du FLQ – dont fait partie Simard – seront arrêtés le 29 décembre de la même année. Assumant politiquement et collectivement ce qui est arrivé, les quatre felquistes sont condamnés. Francis Simard obtiendra une sentence à perpétuité et sera libéré sous condition en 1982. Il vivra désormais dans l'ombre, se permettant quelques rares apparitions publiques, forcément remarquées.



La parution de son autobiographie – *Pour en finir avec octobre* – en 1982, puis sa participation aux scénarios de deux films de Pierre Falardeau, *Le party* (1989) et, surtout, *Octobre* (1994), le feront connaître sous l'angle d'un intellectuel et non plus seulement d'un activiste. La collaboration de Simard aux films de Falardeau date des premières visites que le cinéaste lui avait rendues quand celui-ci était en prison… *Alors sur tout ce qu'il me racontait de la vie en prison, j'ai retenu des bribes…* Mais c'est sans contredit pour *Octobre* que la collaboration s'intensifie et se transforme en amitié durable et fraternelle entre les deux hommes. On est en 1981 et Francis Simard a été libéré. Falardeau et son complice Julien Poulin vont alors faire une série d'entrevues avec lui. Ils discutent de tout avec Simard, mais ils sont mal à l'aise pour aborder de front la mort de Laporte. Falardeau raconte : *Finalement, après mille détours, on s'est décidés : « Bon… Là… Y reste la mort de Laporte… » Francis, lui, n'a pas hésité à nous répondre : « On l'a tué. On l'a étranglé. Pis ça, ça va vite… ça va ben vite… » Je n'ai pas insisté. Les questions se sont arrêtées là. Je me rappelle que Poulin pleurait, et moi, j'avais le motton dans la gorge; Francis, lui, était tout croche…*

Dans *Pour en finir avec octobre*, Francis Simard écrit à propos de la mort de Pierre Laporte, survenue le 17 octobre 1970 : *Nous nous sommes tous mis à brailler. Nous avons vraiment craqué. C'était comme si nous mesurions d'un coup, instantanément, à en avoir mal au cœur, combien était grave le geste que nous venions de poser, ce que nous venions de faire. Tu réalises combien c'est précieux une vie. Tu réalises qu'il est trop tard.* Ce point de non-retour intervient alors que Francis Simard n'a que vingt-trois ans et que ses acolytes de la cellule Chénier du FLQ, Paul Rose, Jacques Rose et Bernard Lortie, sont âgés de 19 à 26 ans.

En 1994, Simard participe au film documentaire *La liberté en colère* que réalise Jean-Daniel Lafond. Ce film réunit quatre anciens felquistes, Charles Gagnon, Pierre Vallières, Robert Comeau et Simard, qui échangent sur leurs engagements militants respectifs. À la fin du film, on assiste à un échange entre Simard et Vallières, où ce dernier met en doute que Laporte ait été tué par les felquistes. Devant l'entêtement de son interlocuteur, qui ne cherche pas tant à vrai dire à dialoguer qu'à le confronter, voire à l'amener dans une sorte de traquenard qu'on dirait arrangé avec le gars des vues, Francis Simard quitte la scène. On en aurait fait tout autant à sa place.

Quelques années plus tard, en 1999, suite au décès de Pierre Vallières, Lafond, interviewé par Richard Martineau, revient sur le film *Octobre* de Falardeau pour redonner du lustre à une thèse invérifiable et déjà ressassée (accréditant que la mort de Laporte était un « accident » et que, au fond, c'est la police qui l'aurait tué !) que Vallières défendait depuis la parution en 1977 de son essai *L'exécution de Pierre Laporte*, et par le fait même invalider la version de Simard que présentait le film. Ce qui choque plus que de raison Falardeau, c'est que Lafond puisse privilégier cette thèse de Vallières, alors même que ce dernier ne possédait pas un « soupçon de preuves » pour alléguer ses dires.

On a mentionné plus haut que Francis Simard était un intellectuel. De fait, l'historien Robert Comeau, aujourd'hui professeur retraité de l'UQAM, également impliqué dans le FLQ en 1970, mais qui ne côtoyait pas pour autant Francis au moment des événements (le FLQ avait une structure pour le moins étanche – précaution oblige quand on est dans le combat révolutionnaire – qui n'incitait pas à la sociabilité), le décrit comme un véritable érudit. Comeau n'est devenu ami avec Simard que lorsque celui-ci est sorti de prison. Francis Simard fréquente Béatrice Richard, qui fait alors un doctorat sur Dieppe sous la direction de Comeau et qui sensibilisera ce dernier à l'importance de l'histoire militaire.

Tout le temps qu'il a passé en prison, Simard s'occupait de la bibliothèque et il demandait aux éditeurs de lui envoyer des livres afin d'enrichir celle-ci. Donc beaucoup de livres lui parvenaient et il lisait pas moins d'un livre par jour. Il a développé notamment une profonde connaissance des romans qui parlent de la guerre. Béatrice Richard a été la première diplômée en histoire militaire avec un doctorat de l'UQAM. Elle obtint un poste de professeure au Collège militaire de Kingston (Ontario). Alors, quand le couple vivait à Kingston, Francis Simard fréquentait assidument la bibliothèque du collège pour y faire de la recherche sur l'histoire militaire, mais, à un moment donné, cela s'est su qu'un ancien felquiste foulait ce lieu et cela n'a pas plu. Pour faire une longue histoire courte, comme on dit, cela a valu à l'amie de cœur de Simard sa mutation à Saint-





Francis Simard, au moment de son arrestation.



Francis Simard (au centre) à l'époque relatée dans le film La Maison du pêcheur.



Francis Simard, après sa sortie de prison,
a consacré une grande partie de sa vie à l'histoire militaire canadienne.

suite à la page 20

Une aventure avec *DAVID GÉRALD* par Jocelyn Jalette

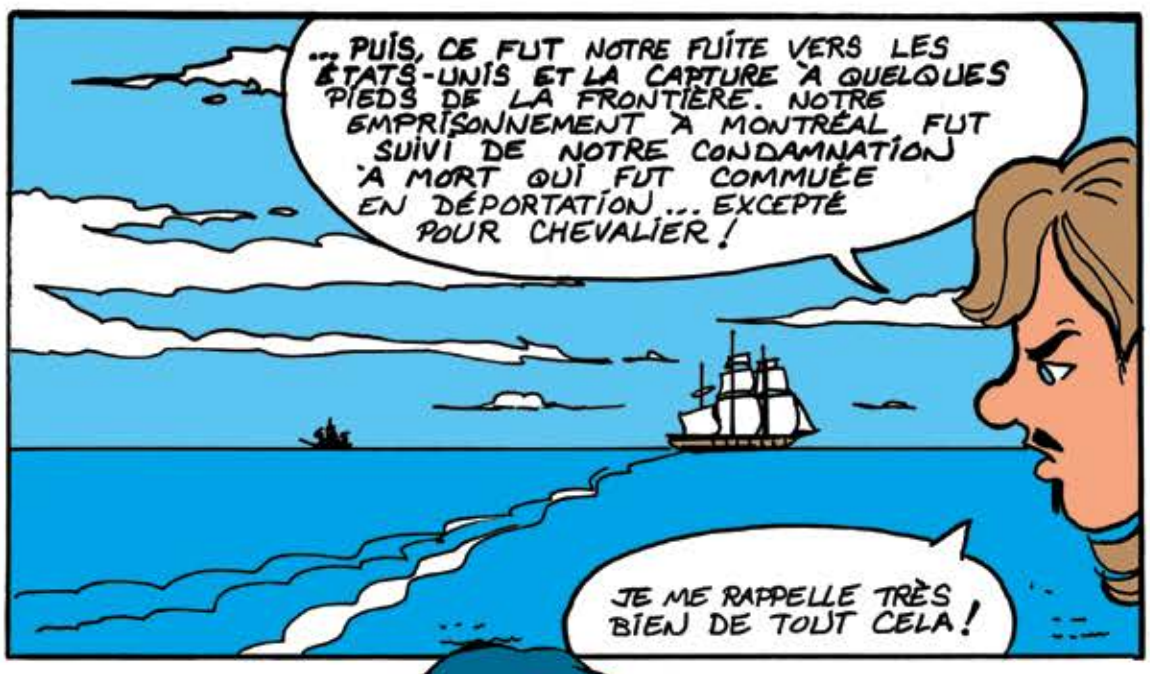
La république assassinée des Métis

Résumé:

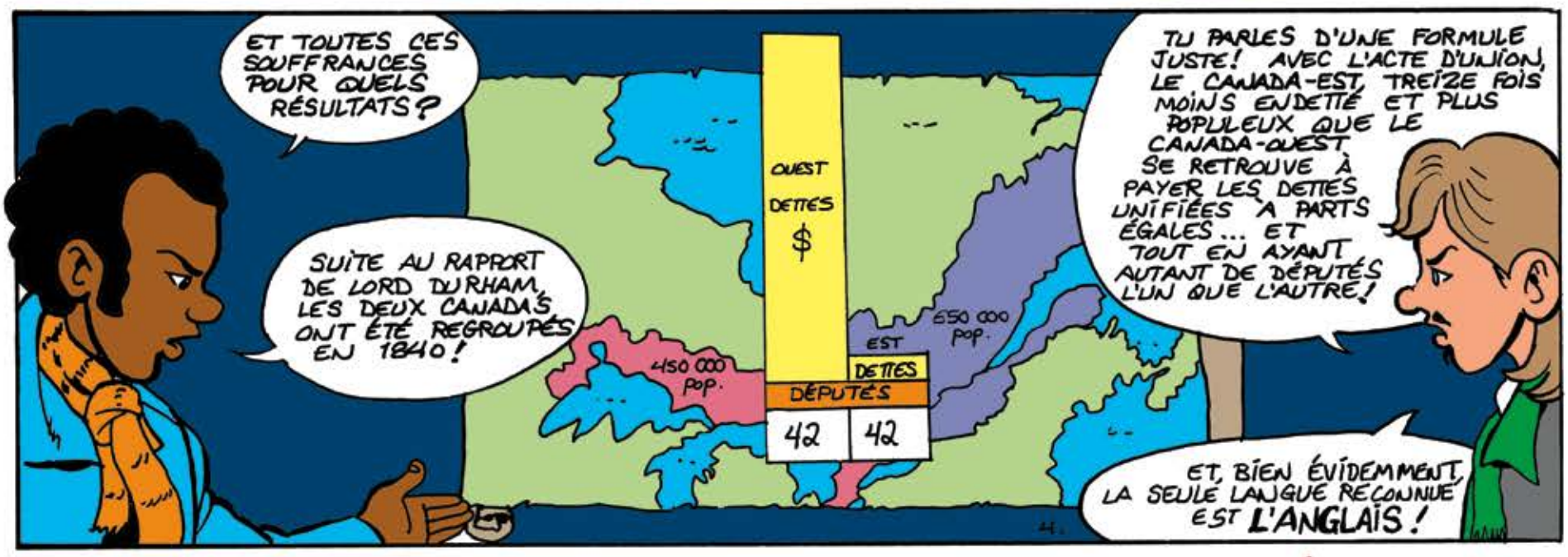
David Gérald relate sa journée de combat du 9 novembre 1838 aux côtés du président Robert Nelson. Les Patriotes assiègeaient alors l'église d'Odelltown.

L'auteur : Jocelyn Jalette crée en 1988, David Gérald, un Québécois d'origine haïtienne qui combat les injustices de notre monde. Dans le cycle intitulé " La république assassinée ", il relate l'histoire de l'Amérique française à travers les ancêtres de son personnage. En 2009, est publié, aux Éditions du Soleil de minuit, le tome concernant les Patriotes de 1837-38. Vous découvrirez la suite de leurs aventures dans ces pages. La sortie du nouvel album sur les Métis est prévue pour mai 2016. Jocelyn est un militant souverainiste actuellement président de la section Pierre-Le Gardeur de la SSJBM.









À SUIVRE...

181e Assemblée générale de la SSJB et Congrès général thématique 2015

par France Langlais



De gauche à droite : Christan Gagnon, Maxime Laporte, Robert Ladouceur, Josiane Lavallée, Jules Gagné, France Langlais, Jean Dorion, Robert La Rose et Micheline Boucher Granger.



Robert Ladouceur (Photo : C. Gagnon)



France Langlais (Photo : C. Gagnon)



Catherine Fournier (Photo : C. Gagnon)



Maxime Laporte (Photo : C. Gagnon)



Jean Jolicœur (Photo : C. Gagnon)



Robert Laplante (Photo : Mathieu Breton)

Près de quatre-vingts délégués élus lors des assemblées annuelles des sections ont participé les 12 et 13 mars derniers, à la Maison Ludger-Duvernay, à la 181e Assemblée générale annuelle. Le thème de cette année – Rendre le peuple meilleur – mettait l'accent sur la continuité de notre institution qui poursuit sa mission avec acharnement pour la défense de sa langue, de son histoire et de sa libération comme peuple.

Suivait dès le lendemain de l'Assemblée générale, un Congrès thématique, le 14 mars, au marché Bonsecours, sous le thème « Après 180 ans… Demain! ». Des conférences, des ateliers et une plénière étaient au programme. Un peu plus de 120 personnes ont participé aux trois ateliers : « Comment rajeunir la Société »; « Quels partenariats pour l'avenir »; « Comment mieux vendre les missions de la Société ? » En après-midi, lors de la plénière, il y eut de fructueux échanges et des propositions qui aideront à la réflexion pour établir un plan d'actions en vue des prochaines années.

Assemblées des sections

Du 15 janvier au 15 février, selon nos règlements généraux, les sections ont tenu leurs assemblées générales et nommé leurs représentants ainsi que les délégués pour l'Assemblée annuelle de la SSJB. Quatre sections ont élu un nouveau président ou une nouvelle présidente. Nous remercions les présidents sortants Pierre Benoît (Laval), Guy Brien (Pierre-Lemoyne-D'Iberville), Sylvain Guay (Ludger-Duvernay) et Benoît Parent (Ouest-de-l'Île) pour tout le travail accompli et nous félicitons les nouveaux élus : Micheline Boucher Granger, Richard Charron, Bernard Longpré et Denis Martel.

Les sections ont formulé une trentaine de propositions qui ont été étudiées lors de l'Assemblée générale. On y retrouvait plusieurs sujets dont la défense du français, la mise en valeur du patrimoine, le patriotisme, l'enseignement de l'histoire, la dénonciation du projet d'oléoduc Énergie Est, une proposition afin de contrer la propagande du gouvernement fédéral pour le 150e anniversaire de la fédération canadienne en 2017 et une autre pour consolider nos liens avec les Premières Nations du Québec.

Le Conseil général a présenté six propositions d'amendements aux règlements : concordance avec le terme auditeur au lieu de vérificateur; sur la présentation par le trésorier général des prévisions budgétaires dans les quatre semaines après l'adoption de celles-ci par le Conseil général, et ce, au Comité de vérification des finances et à la Commission des présidents; sur des balises concernant la rémunération de toute personne élue ou nommée aux instances de la Société, en proposant un retrait de trois mois de cette fonction avant toute rétribution. Ces six propositions de modifications aux règlements de la SSJB ont été adoptées.

Dans la soirée du 13 mars, les délégués de la SSJB ont adopté trois résolutions d'urgence : dénoncer le changement de nom de la bibliothèque du Mile-End pour Bibliothèque Mordecai-Richler par la ville de Montréal; que la SSJB se joigne à la Coalition réclamant la préservation de la Direction de la santé publique et de ses principales ressources; que nous invitions les représentants du Scottish National Party (SNP), avec notamment Alex Salmond, à venir au Québec et, si possible, qu'ils participent au défilé de la Fête nationale.

Le 16 mars, Maxime Laporte, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, diffusait un communiqué faisant le bilan de l'Assemblée générale et du Congrès 2015.

Commission des présidences

La Commission des présidents a élu au poste de président Jean Jolicoeur pour un premier mandat. Il remplace Agathe Boyer, qui a accompli un excellent travail et à qui l'on doit une fière chandelle.

Conseil général

Quatre postes étaient en élection dont quatre à titre de représentants des sections et deux à titre d'ancien président suite au décès de Gilles Rhéaume. Ces postes sont actuellement vacants. Jules Gagné, Christian Gagnon, Me Maxime Laporte et moi-même avons été élus au Conseil général.

Comité de vérification des finances

Deux personnes ont été élues au Comité de vérification des finances. Il s'agit de Jacques Binette et de Sylvie Mérineau, complétant ainsi le Comité formé déjà de Claude J. Allard, Xavier Barsalou-Duval et Jean Jolicœur. •••



Mathieu Boucher, président du Conseil Jeunesse de la SSJB, et Mathieu Roy, responsable de la mobilisation au Conseil Jeunesse. (Photo : Mathieu Breton)



Plénière animée par Biz. (Photo : Mathieu Breton)

suite à la page 14

suite de la page 13

Personnes en poste aux instances de la SSJB pour l'année 2015

Présidence de section

Chevalier-de-Lorimier	Denise Laroche
Chomedey-de-Maisonneuve	Sylvie Mérineau
Doris-Lussier	Agathe Boyer
Henri-Bourassa	Roger Trépanier
Jacques-Viger	Aude de Latrémoille
Jean-Olivier-Chénier	Benoît Coulombe
Laval	Micheline Boucher Granger
Louis-Riel	Daniel Dubé
Ludger-Duvernay	Bernard Longpré
Marguerite-Bourgeois	Louis-Joseph Benoit
Nicolas-Viel	André Parizeau
Ouest-de-l'île	Denis Martel
Pierre-Le Gardeur	Jocelyn Jalette
Pierre-Lemoyne-d'Iberville	Richard Charron
René-Lévesque	Jacques Boivin
Yves-Blais	Normand Archambault

Conseil général

Président
Me Maxime Laporte

Anciens présidents
Mario Beaulieu, Jean Dorion,
et François Lemieux

Représentants des sections
Rachid Bandou
René Boulanger
Jean-Pierre Durand
Catherine Fournier
Jules Gagné
Christian Gagnon
Robert Ladouceur
France Langlais
Josiane Lavallée

Conseil jeunesse

Président
Mathieu Boucher

Commission des présidentes et présidents
Jean Jolicœur, président
Jacques Boivin, vice-président
Bernard Longpré, trésorier
Aude de Latrémoille, secrétaire

Comité de vérification des finances
Claude J. Allard
Xavier Barsalou-Duval
Jacques Binette
Jean Jolicœur
Sylvie Mérineau



Josie-Anne Huard, coordonnatrice de l'Assemblée nationale catalane (ANC – Québec). (Photo : M. Breton)


Maxime Laporte souhaitant la bienvenue aux membres qui s'étaient déplacés pour cette journée thématique. (Photo : Christian Gagnon)


André Matteau. (Photo : Mathieu Breton)


Biz, auteur et membre du groupe de rap québécois Loco Locass. (Photo : Mathieu Breton)


Maxime Laporte, Biz et Andrée Parent. (Photo : Mathieu Breton)


Le congrès général thématique s'est tenu au marché Bonsecours. (Photo : Christian Gagnon)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Nelligan et de Bussières créés par Dantin ?

par Gaëtan Dostie

[Le magazine *Voir* du 3 février 2011 le présentait ainsi : *Gaëtan Dostie a passé sa vie à recueillir les joyaux de notre littérature, qu'il offre désormais au public dans un musée aux allures de caverne d'Ali Baba*. Ce musée, la Médiathèque littéraire Gaëtan-Dostie, est situé au 1214, rue de la Montagne, à Montréal.]

« Émile Nelligan est mort » écrivait dès 1902 celui qui était en train de « donner forme » à son œuvre. En 1903, lors même que le recueil est aux deux tiers imprimé, Eugène Seers quitte les ordres, s'exile aux États-Unis pour toujours, mais, avant de partir, il porte chez madame Nelligan cette partie imprimée et, vraisemblablement, un tapuscrit qui servira à en terminer l'impression en février 1904. Seers ne publiera plus que sous de nombreux pseudonymes, dont le plus connu est Louis Dantin.



Émile Nelligan

Pourtant Nelligan est toujours vivant; dans les faits il est interné depuis août 1899 à la demande de son père, qui trouve deux médecins serviles qui décréteront qu'il est atteint de « démence ». Il ne décède que le 18 novembre 1941 à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Si démence il y avait, le diagnostic n'était plus que celui d'une inadaptation sociale.

À sa mort, sur la table à côté de son lit, fut trouvé ce dernier poème daté de février 1941, un texte qu'il avait déjà dédicacé à un homme en 1938 :

Impromptu
Je fais consister mes délices
À me trouver cher voisin
Tous les matins entre deux cuisses
Tous les soirs entre deux vins[1]

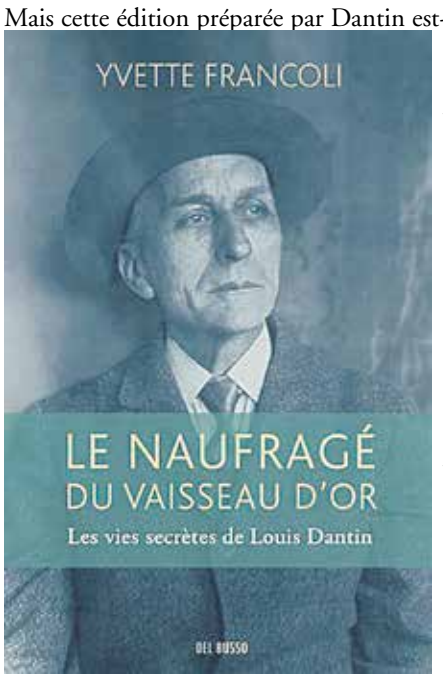
Jacques Ferron, dans plusieurs textes repris dans ses *Escarmouches*[2], pose un diagnostic cinglant: « ... le 9 août 1899, (Nelligan) entrait à l'asile Saint-Benoît où il resta jusqu'au mois d'octobre 1925. Il ne reverra sa mère qu'une fois, lors d'une de ses sorties, au cours de ses quarante-deux années d'internement. Cette dame (...) fut une personne assez insignifiante qui ne jouait du piano que pour montrer qu'elle avait reçu une éducation distinguée. » « Nelligan a pu détester en son père, l'homme de nulle part, l'homme qui avait troqué son âme irlandaise contre un poste de fonctionnaire et qui n'avait pas accédé pour autant à la nationalité de sa femme. Le véritable aliéné ce fut le père. Et son comportement normal ne prouve rien contre cela : son aliénation était à ce point fondamentale qu'il n'était même pas fou; il a joué toute sa vie la misérable comédie de sa condition de zombie américain. Émile Nelligan n'a pas voulu devenir un homme comme son père. La folie était à la mode alors parmi les poètes qu'il chérissait. Il est devenu fou comme de nos jours on devient hippie. Rien de plus concerté que cette évasion hors de la réalité, no where, à Saint-Jean-de-Dieu (...) »

Cette « folie » masquait pourtant un interdit majeur à cette époque : l'homosexualité ! Certains membres de l'École littéraire de Montréal en parlaient ouvertement, tel Louis-Joseph Doucet qui disait à ses filles et à ses petites-filles qui me l'ont rapporté, que l'internement de Nelligan était dû à son homosexualité. Le journaliste Marcel Valois (né Dufresne), lui-même gai, m'a raconté tenir de Jean-Aubert Loranger, qui avait lui aussi des aventures homosexuelles, que Nelligan, avant son internement, vivait la bohème avec Arthur de Bussières; le métier de peintre en bâtiment le faisait mal vivre et Bussières survivait de prostitution masculine.

Les histoires ensuite se recoupent et se complètent : madame Nelligan, un matin d'août 1899, s'amène à l'improviste chez de Bussières et découvre les deux jeunes gens dans le même lit, sans doute fort peu vêtus. S'ensuit une crise de larmes et un départ théâtral sans mot dire. Émile suit sa mère après s'être emparé d'un long foulard, se rend au Carré Saint-Louis, grimpe dans un arbre et y attache le foulard. Tout de suite se forme un petit attroupement, une échelle est apportée, le malheureux est ramené chez son père. Il est enfermé dans sa chambre où il fait des crises de larmes, martèle les murs, hurle jusqu'à déraison et épuisement. Ainsi, Nelligan, enfermé à la Retraite Saint-Benoît, est mort pour la première fois dans l'oubli et l'indifférence de ses proches.

Quand son recueil lui est remis en 1904, il crie, le renie devant sa mère et la journaliste Françoise (Robertine Barry), bref il lui est retiré. Ainsi excusera-t-on désormais que les manuscrits de ses *poèmes d'asile* diffèrent de la version publiée, sauf le plus ancien manuscrit connu, daté de 1929 : « Ces poèmes curieusement sont présentés dans l'ordre exact où ils ont été publiés par Louis Dantin dans la *Revue Canadienne* en 1903, l'auteur reprenant même plusieurs variantes propres à cette édition. »[2]

Mais cette édition préparée par Dantin est-elle entièrement de Nelligan ? En 1938, Claude-Henri Grignon, dans ses *Pamphlets de Valdombre*, s'était fait l'écho de confidences d'Olivar Asselin. Avec un mépris total pour le défroqué qu'il était, il accuse Dantin d'avoir créé l'œuvre. Sans preuves autres qu'orales, l'accusation est restée lettre morte. Mais voilà, Yvette Francoli, après avoir publié une édition critique des essais de Louis Dantin dans la Bibliothèque du Nouveau Monde, sort une biographie pour le moins troublante: *Le Naufragé du Vaisseau d'or, Les vies secrètes de Louis Dantin*[3].



Francoli publie en annexe de sa biographie : « Copie de notes inédites de 1919 d'Olivar Asselin destinées à présenter Émile Nelligan dans l'*Anthologie des Poètes Canadiens de Jules Fournier* » qui venait de décéder : « L'histoire d'Émile Nelligan est connu en Canada. Né (…) à Montréal d'un père irlandais et d'une mère anglaise par le sang, française par la langue, il fréquenta l'école primaire, fait deux années d'humanités au Collège de Montréal, puis au Collège Sainte-Marie (…) il quitte l'école pour pratiquer à son goût une bohème littéraire (…) sur la fin de (1899), est frappé de folie après avoir produit l'œuvre poétique la plus étonnante de toute l'histoire de la littérature canadienne. Après cette fin tragique, les manuscrits de Nelligan *restés informes pour la plupart* tombèrent par bonheur entre les mains d'un homme lettré et d'un homme dévoué à sa gloire. *Louis Dantin les classa, les déchiffra, les tria et, dans certain cas, poursuivant sa pensée qu'il avait personnellement connue, les compléta.*[3] Dans l'édition de 1934 de cette anthologie, Asselin taira cette démarche et se rabattra à longuement citer la fameuse préface de Dantin de 1903.

Paul Verlaine a été l'éditeur d'Arthur Rimbaud, *le déchiffra, l'ordonna, parfois même corrigea et compléta*[3]; Francoli voit l'implication de Dantin encore plus loin, la plupart des poèmes religieux de l'édition de 1903 seraient de lui-même. Celui qui s'apprêtait à défroquer, a étoffé le recueil de son protégé; sa démonstration est convaincante. La grande énigme est lancée : qu'est-ce qui est vraiment de Nelligan ?

Yvette Francoli reproduit également la page titre autographe d'un recueil composé par Eugène Seers dont seule cette page est restée à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Montréal[3], puis le début du poème « Frère Alfus » tiré des *Poème autographes*[4], et les compare à une dédicace de Nelligan de 1904 suivi de la transcription peu fidèle, comme toutes ses autres transcriptions d'ailleurs, de « La Réponse du Crucifix ». Si ce n'est quelques poèmes d'après l'internement, tous ces manuscrits ne portent aucune signature et, d'évidence, ils ne sont pas de sa main, mais vraisemblablement de celle de Dantin. Pas même le célèbre « Je veux m'éluder dans les rires » avec cet aveu bouleversant « Je veux être fou (ou) Ô qu'on me fasse fou » que Jacques Blais analyse en voyant là le « décadentisme » chez Nelligan[6] et qui est à mettre en parallèle avec la « Romance du vin ». Même « Le Vaisseau d'Or » tourne au plomb...



Arthur de Bussières

Mais on n'en reste pas là : le raffiné Arthur de Bussières est mis en question. Déjà Asselin, dans l'anthologie de 1934[4], le présente ainsi : « Il ne fréquenta jamais d'autre école que l'école élémentaire (…) On affirme que ce marteleur de sonnets métalliques était incapable d'écrire trois lignes en prose. M. Olivar Asselin raconte (qu'il le) fit rechercher (en 1900) pour lui offrir un emploi (…) Après plusieurs jours de recherche on finit par trouver le poète : il avait repris le métier de peintre en bâtiments et vivait en bohème, dans une pauvreté voisine de la misère. Mais le séjour de Bussières au *Journal*, fut éphémère; malgré son vif désir d'encourager son talent, Asselin ne put garder un collaborateur qui ne savait pas faire accorder l'adjectif avec le nom, ni le verbe avec le sujet. »[4] Le peu que nous connaissons d'Arthur de Bussières se trouve dans l'édition de ses poèmes préparée par Wilfrid Paquin, I.C.[7]. Toute l'œuvre, à quelques exceptions près, est publiée en 1931, et écrite avant cette année-là; il disparaît alors dans le décor pour une dizaine d'années, et sa mort « passa inaperçue » écrit Asselin.

Quand Eugène Seers revint presque de force au Couvent des Pères du Saint-Sacrement à Montréal, en 1894, ayant perdu la foi, il fut dispensé de tout service religieux et fut traité comme un invité. Toute la communauté le tint dans un isolement et priait pour sa conversion; sa conduite était vue comme une trahison de l'Église ! Il apprend le métier de typographe et va lancer une revue de haute tenue, dont il tirera des poèmes, ceux de Nelligan, Bussières, Ferland et les siens sous différents pseudonymes, qu'il rassemble dans *Franges d'Autel*, en 1900. Déjà Nelligan est interné et Dantin dit être son « ami de cœur »[3]. Francoli montre assez bien comment Dantin voulut alors « être le guide, l'éclaireur de la nation ». Au lendemain de la publication des *Soirées du château de Ramezay* en 1900, « un article paru dans *Les Débats*, le 23 mai 1900 confirme que Nelligan « *longtemps méconnu de ses amis*, était parvenu à se faufiler dans le cénacle des jeunes littérateurs ». Autrement dit, on ignorait jusque-là qu'il taquinait la Muse. » Et en 1907, Louvigny de Montigny, écrit : « Il faisait parfois pleurer la syntaxe et déconcertait le dictionnaire, préférant obstinément l'éclat d'une image à la correction de son expression, la sonorité d'une rime à son exactitude. »[3]

Francoli enfonce un clou encore plus creux : le parallèle entre Rimbaud et Verlaine est étalé dans le vif. Gabriel Nadeau, l'héritier des papiers de Dantin et son premier biographe, dans une lettre de 1945 que cite Francoli, écrit : « Verlaine était un sodomiste, si je ne me trompe. Sodomie et absinthe, voilà une belle paire de vices. Dantin, lui aussi, fut un homosexuel, mais je ne le dirais pas dans mon article. On me crierait que j'ai menti. Cependant j'ai des lettres écrites à lui par des fifis. »[3]

Valdombre dans sa diatribe contre Dantin en 1938, parle du quatrième comparse de ce groupe, Charles Gill : cet « artiste extrêmement bohème, adonné à l'absinthe » (...) aurait entraîné Nelligan dans les alcools et la débauche »[3]. On sait que Réginald Hamel a retrouvé, dans les archives du Collège Saint-Laurent, qu'en mars 1888, Gill est « chassé du Collège : indiscipline et homosexualité. »[8] Dantin aurait à cette époque tenu un petit commerce « religieux » sur la rue Saint-Denis où il pouvait recevoir ses jeunes amis. Bref, nous serions devant le premier cercle connu de jeunes dont le lien secret, leur homosexualité, tout en les gardant dans une marginalité, provoqua un feu d'artifices de bien brève durée qui a changé à tout jamais notre littérature. Et Dantin en serait l'artificier, voire l'amoureux de Nelligan qui aimait de Bussières !

Voilà où nous en sommes; le mythe nelliganien vient d'être éraflé peut-être. L'émouvante beauté de ces poèmes, même si le doute s'installe, gardera le nom de Nelligan illuminé tout autant que Rimbaud reste l'image même du poète en dépit de Verlaine. Mais, se révèle le plus grand écrivain de cette époque : Eugène Seers, le défroqué, alias Louis Dantin, le Pessoa du Québec. Il est en train de devenir le point de mire de tous les chercheurs littéraires. Tout le culte nelliganien de Paul Wyczynski et de ses comparses, en devient obsolète. Cette exécution n'a pas fini de provoquer des remous. Probablement que jamais nous ne connaîtrons le fin fond de l'affaire, mais vient d'apparaître celui que l'avenir verra tel le père de la littérature canadienne-française : Louis Dantin. •••

SOURCES
1 – Émile Nelligan, *Œuvres complètes II, Poèmes et textes d'asile*, par André Gervais et Jacques Michon, BQ, 2006.
2 - Jacques Ferron, *Escarmouches. La longue passe,* tome 2, Leméac, 1975.
3 – Yvette Francoli, *Le Naufragé du Vaisseau d'or, Les vies secrètes de Louis Dantin*, Del Busso éditeur, 2013.
4 – Jules Fournier et Olivar Asselin, *Anthologie des Poètes Canadiens*, 3e édition, Granger Frères, 1934.
5 – Émile Nelligan, *Poèmes autographes*, Présentation, classement et commentaires de Paul Wyczynski, Éditions Fides, 1991.
6- Jacques Blais, *Décadence chez Nelligan : le cas du poème « Je veux m'éluder »*, in *Voix et images,* nº 71, Hiver 1999.
7 – Wilfrid Paquin, I.C., *Arthur de Bussières, poète, et l'École littéraire de Montréal*, Édition Fides, 1986.
8 - Charles Gill, *Poésies complètes*, Édition critique de Réginald Hamel, Cahier du Québec, Les Éditions Hurtubise, HMH, 1997.

ENTREVUE

QUESTIONS À YANICK BARRETTE

Directeur du livre

Le Québec à l'heure des choix – regard sur les grands enjeux

par Rachid Bandou



Yanick Barrette (Photo : Henry Saint-Fleur)

Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs du journal *Le Patriote* ?
Je suis titulaire d'un baccalauréat en histoire et d'une maîtrise en géographie. Je poursuis actuellement un doctorat en études urbaines, plus particulièrement sur la question des rapports de pouvoir entre des acteurs politiques.

Qu'est-ce qui vous a incité à initier et diriger *Le Québec à l'heure des choix* ?
Nicholas (mon collaborateur) et moi discutions des grands enjeux québécois lorsque l'on s'est dit que ça serait intéressant d'obtenir l'avis d'experts. On s'est donc interrogé sur la faisabilité d'un livre qui, à partir de l'opinion de diverses personnalités, aborderait justement la question des grands défis québécois. On a donc lancé quelques lignes à l'eau afin de voir l'intérêt des gens pour participer à ce genre d'ouvrage collectif sur le Québec. Finalement, c'est ce qui a donné le résultat actuel avec ses avantages et ses défauts.

Comment s'est opéré le choix des auteurs qui ont contribué à ce livre orignal, où il y a toute une panoplie d'auteurs parfois aux convictions politiques opposées ?
À la base, on voulait obtenir des gens de tous les horizons politiques. Notre but était de donner la parole à des individus qui normalement ne se seraient pas parlé. Le choix s'est d'abord opéré à partir de notre réseau de contacts et de nos connaissances; ensuite, d'autres se sont intéressés au projet et le tout a fait boule de neige, au point où on a dû couper le tiers des textes qu'on avait reçus.

Y avait-il des personnalités que vous aviez contactées et qui ont refusé d'y contribuer ? Si oui, pourquoi selon vous ?
Bien entendu, certains ont refusé par manque de temps, d'intérêt ou tout simplement parce que le projet était *pro bono*. Vous savez, Nicholas et moi, on voulait faire un ouvrage non pas pour l'argent, mais pour l'amour du Québec et surtout afin d'établir un dialogue sur les grands enjeux. C'est donc pour cette raison qu'on a décidé de remettre la totalité des retombées économiques de l'ouvrage à la Fondation pour l'Alphabétisation du Québec.

Quel message voulez-vous passer, à travers ce livre collectif, aux lecteurs et lectrices québécois ?
Que malgré les différences d'opinions, d'orientations politiques ou religieuses, il est possible de dialoguer. Le Québec à l'heure des choix démontre que ce genre d'exercice n'est justement pas un dialogue de sourds, mais une discussion ou plutôt l'ébauche d'une discussion fondamentale sur le Québec actuel et futur. Nous avons aussi insisté sur l'importance, dans ce monde dicté par l'hyperactivité et l'instantanéité, de la réflexion et des temps d'arrêt. Cet ouvrage collectif, c'est justement un temps d'arrêt, une pause afin de mieux comprendre les défis qui nous entourent et nous guettent.

Outre la présence de l'écrivain et dramaturge Karim Akouche, un immigrant d'origine kabyle, on remarque dans ce débat littéraire l'absence de leaders d'autres communautés culturelles que celle qu'il représente. Pourquoi ?
Ce n'est pas tout à fait juste, mais pas entièrement faux non plus. Il faut tout de même noter la participation de Vladimir de Thézier, Rabii Rammal et Nicholas Bautista. Cela dit, au moment de l'appel à contribution, notre réseau était beaucoup moins vaste qu'aujourd'hui, ce qui a limité notre choix d'auteurs. Aujourd'hui, alors que nous travaillons sur le Tome 2 de l'ouvrage, nous avons approché davantage de femmes et de personnalités issues des communautés immigrantes. Est-ce que cela se traduira par une plus grande participation ? Tout dépendra de leur intérêt à participer à l'ouvrage. Néanmoins, nous souhaitons effectivement assurer une meilleure représentativité féminine et des communautés culturelles dans le prochain tome.

Le lancement de ce livre, à la maison Ludger-Duvernay, fut un succès. Ce succès vous encourage-t-il à diriger d'autres ouvrages collectifs sur d'autres sujets qui pourraient rejoindre les préoccupations du peuple québécois ?
Tout à fait ! Comme indiqué, nous travaillons déjà sur le deuxième tome de l'ouvrage qui traitera notamment des enjeux du féminisme, de la violence et de la sécurité, de la sexualité, etc. En espérant un lancement pour l'automne 2015. •••



Une quarantaine de personnalités publiques – Gabriel Nadeau-Dubois, Patrick Turmel, Pascal R. Léveillé, Me Frédéric Bérard, Nicholas Bautista-Beauchesne, Martin Maltais, Ianik Marcil, Simon Tremblay-Pepin, Simon-Pierre Savard-Tremblay, Normand Baillargeon, Alexa Conradi, Yanick Barrette, Étienne Lyrette, Philippe Schnobb, Jean Carette, Sébastien Lord, Karel Mayrand, Patrick R. Bourgeois, Pierre Etienne Loignon, Scott McKay, Geneviève Tardy, Louis Balthazar, Jean-Louis Roy, Karim Akouche, Sébastien Lévesque, Lise Ravary, Étienne Savignac, Patrick White, Catherine Dorion, Marie Roberge, Matthieu Dugal, Jocelyne Robert, Claude La Charité, Pierre-Luc Bégin, Rabii Rammal, France Dubé, Sarah Labarre, Marc-André Cyr, Gilles Laporte, Vladimir De Thézier, Sol Zanetti et Robin Philpot – posent un regard sur les défis actuels du Québec en invitant le lecteur à réfléchir sur les grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Ouvrage collectif sous la direction de Yanick Barrette,
Le Québec à l'heure des choix : regard sur les grands enjeux, Dialogue Nord-Sud, Montréal, 2014, 600 p., ISBN 978-2-924107-10-2
L'argent de la vente du livre sera versé à la Fondation pour l'Alphabétisation.

ACADIE

Pans d'histoire acadienne sur une île dans la mer Rouge

par David Le Gallant, de Mont-Carmel (Î.-P.-É.)



<u>Première Partie</u> : Régimes français et britannique

Cette île s'appelait *l'île Saint-Jean* et le nom de la *mer Rouge* se trouve sur les anciennes cartes de l'Île en français comme en anglais (*Red Sea*)[1]. Depuis le 3 juin 1799, l'île se nomme Île-du-Prince-Édouard en honneur d'un duc de Kent, très connu dans l'histoire du Québec, prince qui devint le 24 mai 1819, le père d'une jeune princesse qui deviendra en 1837 la reine Victoria, monarque ayant eu le plus long règne de l'histoire britannique à moins que quelqu'un la supplante à cet honneur le 9 septembre 2015. Quant à la mer Rouge, c'est elle qui, en 1758, avait senti le poids sur sa grande étendue d'au moins dix-sept vaisseaux britanniques et leurs « cargaisons » de déportés acadiens vers leur destin tragique. Le beau nom de « mer Rouge » a été changé en détroit de Northumberland par J. F. W. DesBarres, ancien lieutenant-gouverneur de l'Î.-P.-É., en honneur du « HMS Northumberland », nom du bateau de son ami, le vice-amiral de l'escadre blanche, le 7e Lord Colville de Culross, qui avait servi sous l'amiral Edward Boscawen aux sièges de Louisbourg et de Québec.

L'île Saint-Jean aurait été découverte par Jacques Cartier qui l'entrevit le 29 juin, y mit pied à terre le 30 juin et longea sa côte nord, le 1er juillet, mais elle était connue de temps immémoriaux parce que les pêcheurs scandinaves, bretons, normands et basques y pêchaient profusément.

Au sens large, Jacques Cartier est le « découvreur » officiel du Canada tout entier, *A mari usque ad mare… ad mare* (après tout, il y a bien aujourd'hui trois océans à considérer), du simple fait qu'il a planté une croix sur terre ferme d'abord à Gaspé (24 juillet 1534). Bravo ! Il ne l'est peut-être pas au sens strict. Il est indéniable que Cartier fut le découvreur à Gaspé et qu'il explora la vallée du Saint-Laurent, fleuve surnommé « rivière du Canada », mais l'histoire nous rappelle aussi que presque un mois auparavant, Jacques Cartier avait découvert l'île Saint-Jean (auj. Î.-P.-É.), précisément le 30 juin 1534 où il avait « *mis ses barques à l'eau pour l'explorer* » sans prise de possession officielle au nom de François Ier comme il le fera plus tard, le 5 juin 1536, pour l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon. En passant, une découverte éventuelle officielle des « rives du Canada » par Jacques Cartier avait été prévue au monastère du Mont-Saint-Michel (auj. en Normandie) apparemment le 8 mai 1532, deux ans avant la découverte officielle au nom du roi de France, alors que Jacques Cartier fut présenté au roi François Ier, tel qu'il est attesté par cette plaque vue par l'auteur en avril 1991 et en août 1992 au Mont-Saint-Michel.[2]



En tout cas, on parle des « rives du Canada » deux ans avant que le Canada fut « découvert » par l'homme blanc. Intéressant ! Mais, topographiquement parlant, on pourrait affirmer que le Canada a été « découvert » à ce qui s'appelle aujourd'hui l'Île-du-Prince-Édouard, suivie 25 jours plus tard à Gaspé, porte « des rives du Canada ». Cela réglé, passons aux Acadiens.

Juridiquement parlant, la commission royale pour la fondation d'une Nouvelle-France a été signée à Fontainebleau, le 8 novembre 1603, par le roi Henri IV[3], conférant à Pierre Dugas, seigneur de Mons, le pouvoir régalien de le représenter en qualité de *lieutenant-général en Acadie et aux autres endroits en Nouvelle-France*, donc il faut arrêter le gouvernement fédéral de nous faire accroire en débitant des faussetés que les Québécois de souche française et les Acadiens sont tous des immigrants. C'est de la désinformation au nom d'un multiculturalisme mal à propos délibéré. Nos ancêtres français ont quitté la France pour venir s'établir en Nouvelle-France. Autrement dit, ils s'établissaient dans leur propre pays, la France, dans ses colonies appelées Acadie et le Canada de la Vallée-du-Saint-Laurent. Nous dirions aujourd'hui la France d'outre-mer. Nous n'étions pas des immigrants tels

suite à la page 17

suite de la page 16

les Italiens, Grecs, Arabes, etc.[4] Donc l'acte juridique de ce qui est devenu le premier essai de colonisation à l'île-Sainte-Croix et plus effectivement à Port-Royal, a devancé de cinq ans l'acte juridique du 7 janvier 1608 (toujours du roi Henri IV et encore à Pierre Dugua, avancé en âge) de ce qui jeta les bases d'un premier Canada de la Vallée-du-Saint-Laurent, grâce à la fondation de *Kébec* par Samuel de Champlain, le 3 juillet 1608.

Le professeur J. Henri Blanchard, le premier historien acadien des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, a noté que c'est le 23 août 1720 que sont arrivés 300 habitants français, venant de Rochefort, qui établissent Port-la-Joye. C'est au moment où la France avait décidé de construire la forteresse de Louisbourg. Le premier recensement de l'île nous informe qu'il y avait sept petits villages: Pointe-de-l'Est, Havre-Saint-Pierre, Havre-aux-Sauvages, Rivière-du-Nord-Est, Tracadie, Port-la-Joye et Malpèque. Population totale : 330 âmes. On ne sait pas pour sûr, soit en 1719 ou 1720, il y avait alors une famille acadienne établie à l'île du nom de Michel-Haché Gallant et Anne Cormier avec onze de leurs douze enfants.

Ce fut le début de trente-huit années (1720-1758) de régime français à l'île Saint-Jean. La première concession de l'île-Saint-Jean fut donnée en 1653 à Nicolas Denys et la seconde au comte de Saint-Pierre. Double insuccès. Jusqu'à la première conquête anglaise en 1745, l'île demeure une dépendance administrative du gouvernement de Louisbourg, mais trois ans plus tard le régime français est restauré par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les frégates françaises recroisent la mer Rouge, ancien nom encore utilisé une bonne trentaine d'années, alors qu'un ami d'un ami y voit soudain son bateau plus honoré (*supra*) que le beau nom ancestral et naturel, *supra*, mais la mer continue à tourner au rouge à chaque fois qu'elle devient houleuse. Il paraît que c'est le sable rouge qui est à blâmer. Louis XV concède à la Compagnie de l'Est, l'établissement de Trois-Rivières, dont le principal actionnaire est un dynamique marchand parisien du nom de Jean-Pierre Roma, qui se livre à la pêche au Havre-Saint-Pierre et fait ouvrir des chemins pour relier Trois-Rivières à Havre-Saint-Pierre à Port-la-Joye. Mais les Acadiens ne lui emboîteront pas le pas, car ils ne veulent pas devenir locataires d'un seigneur. Le destin ne sourit pas à Roma, car à la première prise de Louisbourg en 1745, un détachement de soldats de la Nouvelle-Angleterre sous Pepperell, va tout détruire son œuvre.

De graves pénuries de vivres et la famine frappent les colons établis de même que les nouveaux. Il y a aussi des dégâts aux cultures dus aux invasions de sauterelles. Tout cela cause un brusque déclin de l'immigration vers l'île. À part Malpèque, la plupart des établissements se situe dans l'est de l'île. Il y aura un nouvel établissement à Bédèque dans l'ouest de l'île, ainsi que dans les basses terres le long de la rivière Hillsborough qui favorise l'agriculture. À l'automne 1755, arrive un afflux d'Acadiens, alors que la Déportation est entamée en Acadie. Ce qui était une population de 735 habitants s'est vu gonfler à 4 400 en l'espace de huit années.

Le 26 juillet 1758, Louisbourg tombe définitivement aux mains des Anglais. Lord Rollo arrive avec 500 hommes pour déporter la population en France. Ainsi débute ce qu'on a appelé un second Grand Dérangement, qui fut la cause d'une aussi longue errance que celle de 1755. La population acadienne insulaire comprenait alors environ 6 000 âmes éparpillées sur les cinq belles paroisses de Port-la-Joye, Saint-Paul-de-la-Pointe-Prime, Saint-Louis-du-Nord-Est, Saint-Pierre-du-Nord et Malpèque. Parmi la quinzaine de vaisseaux britanniques qui transportèrent les Acadiens en France à partir de Port-la-Joye et de Louisbourg, on connaît bien les noms du *Duke William* et du *Violet*. Presque 2 000 hommes, femmes et enfants ont péri en mer lors de la déportation de l'île Saint-Jean.

Rares sont ceux qui savent qu'une seconde vague de déportations fut la cause d'une aussi longue errance que celle qui débute en 1755. Et que le plus grand mouvement de migration sur le Mississippi au 18e siècle comprenait des Acadiens arrivant de Nantes, dont au moins un tiers auraient été déportés en France à partir de l'île Saint-Jean. C'était la paroisse de Saint-Martin de Tours, dans le quartier de Chantenay de Nantes, qui avait accueilli une petite colonie d'Acadiens victimes de la Déportation et qui s'y installèrent, à partir de 1775. Dix ans plus tard, en automne 1785, plusieurs bateaux quittèrent le port de Nantes pour la Louisiane. Aujourd'hui, c'est dans la petite église de Saint-Martin du secteur nantais de Chantenay que recèle le souvenir de ces Acadiens qui s'étaient agenouillés une dernière fois pour prier à l'unisson avant leur long périple pour la Louisiane.



Église Saint-Martin de Chantenay (Carte postale ancienne) et plaque commémorant ce dernier lieu de prière.

Cela explique peut-être pourquoi il y a aujourd'hui une petite ville en Louisiane qui s'appelle Saint-Martinville, dont le vocable de son église, à elle aussi, est Saint-Martin-de-Tours. C'est ainsi que s'est concrétisé en grande envergure la diaspora internationale des Acadiens de l'île Saint-Jean.

Ce qui s'est passé en 1758 à l'île Saint-Jean, désormais appelée *Island of Saint-John* (jusqu'en 1799), explique l'afflux de nouveaux arrivants sur les rives du Saint-Laurent, au pays de la Loire et, 27 ans plus tard, dans la région des Attakapas en Louisiane. Au Québec, les Acadiens et les Acadiennes se trouveraient sur les grandes seigneuries encore inoccupées et libres de contraintes. Il faut souligner que la plupart des premiers Acadiens de la Nouvelle-Cadie, telle qu'on nommait autrefois la région québécoise actuelle de Saint-Gervaise de Bellechasse, étaient venus de l'île Saint-Jean en 1756 et avaient ainsi devancé la déportation horrible de leurs compatriotes en 1758. D'ailleurs, on retrouve presque tous les premiers Acadiens de Saint-Gervais de Bellechasse dans le recensement même de l'île Saint-Jean en 1752 par Sieur de la Rocque.

Pour ne mentionner qu'un autre bastion de la diaspora acadienne au Québec, il y eut la colonisation des Acadiens de l'île Saint-Jean dans la vallée de la Matapédia, une des plus belles régions agricoles du Québec. La réussite des Acadiens de Rustico constitua un apport



Le Grand Dérangement

considérable à l'agriculture et à l'économie du Québec, à un moment où on mettait l'accent sur l'ouverture de nouvelles terres. Partis de Rustico au cours de l'été 1860, une douzaine de colons de Rustico (Arseneau, Martin, Gallant, Lebrun, Pitre, Pineau, Doucet, DesRoches, Butt, Francœur et Blanchard) s'étaient rendus au Matapédia pour y explorer le terrain. Suite à ce succès, d'autres Acadiens d'ailleurs pénétrèrent dans la vallée de la Matapédia.

Jeffrey Amherst, celui qui était avec le duc de Cumberland à la bataille de Fontenoy, voulut lors de la chute de Louisbourg, déraciner aussi complètement que possible les Acadiens et les Acadiennes, parce que l'île était située à un endroit stratégique du golfe Saint-Laurent. La présence d'Acadiens français et catholiques au site stratégique de l'île Saint-Jean aurait, semble-t-il, menacé et gêné la conquête britannique du Canada. Un Prince-Édouardien anglophone a bien cerné le dilemme des Acadiens en 1758, lorsqu'il écrivit dans *The Guardian* ce qui suit (notre traduction) :

> *Charlottetown pourrait être la seule ville capitale au monde qui offre une vue, en face de son havre pittoresque, du lieu de l'expérience du nettoyage ethnique de notre pays. Les anciens habitants acadiens ne posaient aucune menace militaire à quiconque tel que le témoigne sûrement leur conquête facile, mais ils furent néanmoins exilés au cas où ils deviendraient peut-être un jour une menace.*[5]

Aujourd'hui, 260 ans après le début de la Déportation, les Acadiens et les Acadiennes sont revenus à l'île Saint-Jean, défrichent et commémorent perpétuellement.

Au début du régime anglais (1758-1873), le Fort Amherst sera construit à côté des ruines de Port-la-Joye. Or, le Fort Amherst a été nommé d'après celui qui refusa catégoriquement la dernière requête du dernier gouverneur français du Canada, Rigaud de Vaudreuil, de cesser alors les déportations des « *Canadiens, des Acadiens et des Français* ». Amherst, autrefois sous les ordres du duc de Cumberland à Fontenoy, à côté de Charles Lawrence et Robert Monckton (député de la Chambre des communes britannique, on ne le mentionne pas assez souvent), refusa d'acquiescer à cette requête pour ce qui est des Acadiens, et cela même après la capitulation de Montréal en septembre 1760, alors que tout le continent était devenu britannique. L'on sait qu'une autre déportation aura lieu vers le Massachussetts en 1762.



Robert Monckton



Jeffrey Amherst

Le roi George III et son conseil privé avaient permis aux Acadiens de retourner sur leurs terres après la paix de 1763, pourvu qu'ils prêtent le serment de fidélité. Mais l'arpenteur Holland vient diviser l'Île en 67 lots d'environ 20 000 acres chacun qu'on donnera à des personnalités britanniques. Les Acadiens qui sont revenus à l'île sont laissés en paix jusqu'à l'arrivée des émigrants britanniques, alors qu'on ordonne aux Acadiens de payer rente ou d'abandonner leurs terres, maintenant mises en valeur, parce qu'ils n'étaient pas protestants. Des Acadiens se sont vu obligés de quitter leurs propres terres pour acheter un terrain en friche d'un autre propriétaire. Le premier propriétaire britannique a ainsi gagné sur la valeur du défrichage effectué par les Acadiens, plus une rente annuelle pour la location de cette propriété, tandis que l'autre propriétaire britannique a mérité un nombre de colons acadiens, un prix élevé pour sa terre, sans compter l'intérêt sur le profit de la vente. Ce lourd système de grands propriétaires fonciers absentéistes a causé de sérieux problèmes aux Acadiens jusqu'à l'adhésion de l'île à la fédération canadienne, en 1873.

Les Acadiens insulaires, qui avaient été de riches fermiers avant la Déportation, deviennent de pauvres pêcheurs suivant leur retour. En 1799, l'île Saint-Jean devient l'Île-du-Prince-Édouard. Quant à la situation religieuse, le traité de Paris de 1763 avait garanti aux Acadiens le libre exercice de la religion catholique, mais seulement dans le contexte des lois de la Grande-Bretagne, ce qui impliquait qu'ils étaient exclus du Parlement, privés du droit de vote et du droit d'acquérir ou d'hériter de la propriété foncière. •••

(à suivre - Partie II : Régime canadien)

1- La 3e édition de *Veritas Acadie*, à paraître au printemps 2015, aura une description de cartes anciennes arborant le nom « mer Rouge » et « Red Sea ». Un article intitulé « Reprenons l'usage du nom de LA MER ROUGE » apparaît dans la revue *La Petite Souvenance,* no 16, 2002, p. 35-39. La région du prochain Congrès Mondial Acadien en 2019 (Î.-P.-É. et N.-B.) a été désignée la «RÉGION MER ROUGE».
2- Ce paragraphe provient essentiellement de la page 38 de *Veritas Acadie* 2 (automne 2012), avec la permission de l'auteur.
3- Voir les articles de Jean-Yves Grenon (p. 39-40) et Marie-Hélène Morot-Sir (p. 44-45) dans *Veritas Acadie* 2 (automne 2013).
4- Cette explication fort à propos, provient presque mot pour mot de Marie-Mance Vallée.
5- John Eldon Green, « The Acadian exit », *The Guardian*, Charlottetown, le 1er novembre 2000.

OPINION

Pour l'indépendance d'un Québec visant l'écosocialisme !

par Daniel Clapin-Pépin

À quoi servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il se détruisait ou se perdait lui-même ? Telle était la question existentielle fondamentale que se posait l'apôtre Luc, il y a de cela deux millénaires, dans les Évangiles du Nouveau Testament au chapitre 9, verset 25.

De mon point de vue de Québécois indépendantiste écologiste humaniste, il ne m'est pas interdit, en 2015, de réinterpréter la même question évangélique en termes plus socio-écolo-politiques, et de me demander à quoi nous servirait-il, au Québec, de gagner notre indépendance politique si elle nous détruisait au double plan de la justice sociale et de la pérennité de nos écosystèmes écologiques ?

Qu'est-ce que l'écosocialisme ?

Une définition multidimensionnelle de l'**écosocialisme** nous réfère à une nouvelle synthèse de gauche « radicale » qui se distingue – par sa nouveauté paradigmatique foncièrement révolutionnaire – de la vieille social-démocratie du XX^e^ siècle qui a échoué partout dans le monde à civiliser le capitalisme financier barbare, car inhumain et antisocial, avec ses caractéristiques croissantiste, productiviste, consumériste et oligarchiste dont l'objectif de profit à court terme prime sur l'humain et sur toute chose pouvant être marchandisée, telles l'éducation et la santé.

Cette synthèse nous offre un projet de société alternatif au susdit capitalisme « sauvage » qui A) privilégie l'intérêt humain général, B) redistribue les richesses économiques par la fiscalité, C) réduit les inégalités sociales à un niveau plus **équitable,** D) permet de fonder une nouvelle économie centrée sur les besoins humains fondamentaux (tels que déjà précisés, en 1987, par le Rapport Brundtland sur le « développement durable », et que nous devons renommer, en 2015, « décroissance soutenable » des pays riches pour favoriser les pays pauvres), E) qui met fin au dumping environnemental (avec la délocalisation à l'étranger de nos pollutions) et F) instaure les politiques nécessaires pour G) lutter contre la déstabilisation du climat (internationalement) et H) préserver (localement) nos écosystèmes et leur biodiversité.

Résumons-nous.

L'**écosocialisme** fait la synthèse entre, d'une part, l'intérêt général humanitaire de prioriser la pérennité de tous nos écosystèmes (y incluant la sauvegarde du climat) et, d'autre part, la primauté de la justice sociale pour tous les citoyens, sans exception, de tous les pays du monde par, notamment, la redistribution fiscale des richesses.

Une autre définition possible de l'**écosocialisme** nous est présentée dans l'extrait suivant tiré de la page 131 du dernier livre de mon politicien français préféré, Jean-Luc Mélenchon, intitulé *L'Ère du peuple* (Fayard, 2014, 137 pages) : *Tel est le lien raisonné qui unit l'écologie politique et le projet de* ***République sociale universelle****. C'est cette théorie politique globale que nous nommons* ***écosocialisme****. Il s'agit d'un humanisme et d'un universalisme socialiste concrets.*

L'interdépendance de l'indépendance et de l'écosocialisme

La France n'est pas le Québec, me direz-vous, et vous avez mille fois raison, étant entendu que nos statuts respectifs de « pays » et de « province » sont socio-politiquement incompatibles et totalement inconciliables.

Selon Wikipédia, *L'étymologie latine du terme province nous renseigne sur son sens premier :* pro vincere*, territoire conquis.* C'est justement ce statut antinomique avec l'indépendance politique qui permit autrefois à Henri Heine, l'un des plus grands écrivains allemands du XIX^e^ siècle (1797-1856), d'écrire avec cynisme : *En France, ce que pense la province importe autant que ce que pensent mes jambes.*

Aujourd'hui, en 2015, on pourrait fort bien parodier Henri Heine en devinant ce que croit le premier ministre Stephen Harper à Ottawa dans le fin fond de son esprit droitiste fédéraliste : « pour conserver le pouvoir conservateur aux prochaines élections d'octobre 2015, ce que pense la province du Québec importe autant que ce que pensent mes fesses ».

Le Québec sans le statut politique de pays est une nullité, que dis-je, une inexistence, notamment, à la table internationale de l'ONU. Mais pour que le Québec atteigne le niveau existentiel de l'Être, au plan politique, il suffit qu'une simple majorité (50 % plus un) de Québécois le décide, ce dont je ne désespère pas qu'un jour nous puissions y arriver dans la mesure où les souverainistes québécois réussissent à plutôt s'unir au lieu de diviser leurs forces vives dans des luttes intestines oiseuses.

Toutefois, un deuxième obstacle à cette nécessaire union des forces souverainistes québécoises devra être contourné pour parvenir à la création du pays du Québec.

Cet obstacle, d'un point de vue socio-politique, procède de la bonne vieille division (depuis la Révolution française de 1789) de l'axe socio-politique « gauche-droite » qui rend fort difficile l'inclusion – dans le combat pour un Québec indépendant – de tous les citoyens québécois de sensibilité **écosocialiste** et de tous les gens couramment décrits comme « progressistes de gauche », y incluant les membres québécois du NPD fédéral.

Ces gens sont loin d'être prêts à voter en faveur de la sécession du Québec si son résultat « social » principal en est une ignominieuse consolidation du capitalisme financier barbare dont nous disions précédemment qu'il était inacceptable parce que tout à la fois inhumain et antisocial.

Consécutivement, pour la gauche québécoise, y incluant les **écosocialistes** de cœur et d'esprit, point question de favoriser la souveraineté politique du Québec au détriment de la nécessaire et urgente priorisation de l'émergence d'un nouvel humanisme écologiste et socialiste universels concrets.

La solution à cette problématique réside dans une « alliance » – qui reste à imaginer et à négocier – tout à la fois paradigmatique et programmatique entre les principaux partis souverainistes du Québec, le PQ, ON et QS.

La nouvelle souveraineté écosocialiste de la Grèce

Un brin d'histoire récente nous permettra ici de mieux apprécier, écosocialement parlant, la toute récente victoire électorale du parti de gauche radicale Syriza en Grèce, le 25 janvier dernier.

Les 26 et 27 septembre 2010 s'est tenue à Paris la troisième rencontre du réseau écosocialiste international. Ce réseau est né à l'initiative d'écologistes socialistes européens et étatsuniens. Depuis, il s'est étendu dans plusieurs régions du monde telles l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, le Mexique, le Pérou, la Slovénie et la Suisse.

Encore modeste, ce réseau tente de rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans les principes politiques de l'écosocialisme et qui veulent œuvrer à une écologie « par nature », oserais-je dire, « anticapitaliste ».

Cette rencontre aura permis de constater la grande diversité des expériences locales et internationales présentant le visage d'une autre écologie, incompatible avec les accommodements du capitalisme vert.

D'une part, les changements climatiques ont donné lieu à de grandes mobilisations, notamment au moment du sommet de Copenhague en 2009, ainsi qu'à la constitution de nouveaux mouvements qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer.

D'autre part, tous les participants se sont accordés pour dire que face à la catastrophique situation économique actuelle – celle de 2010 – nous avons besoin de réponses écosocialistes à la crise.

Pour la Grèce, par exemple, il a alors été reconnu que la revendication d'annulation de la dette et la lutte contre les plans d'austérité devaient s'articuler à une alternative écosocialiste et anticapitaliste.

Nous y sommes, cinq ans plus tard, en 2015, avec la nomination du nouveau premier ministre de Grèce, Aléxis Tsípras, chef de Syriza, parti de gauche radicale anti-austérité. •••

[Daniel Clapin-Pépin est professeur de gestion, éthique et comptabilité environnementales au Département des sciences comptables de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.]



Jean-Luc Mélenchon, leader du Front de gauche (France), et Aléxis Tsípras, nouveau premier ministre grec.

MlGD

MÉDIATHÈQUE LITTÉRAIRE GAËTAN DOSTIE

Véritable musée des arts littéraires, la **Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie** présente une collection d'une valeur patrimoniale indéniable pour la société québécoise et les collectivités francophones d'Amérique.

Centre de conservation et de recherche, la Médiathèque s'intéresse aux manifestations de la littérature et de la vie littéraire sous toutes leurs formes : manuscrits, imprimés, arts graphiques, chansons et multimédia.

Exposition ***L'Âge des Paroles***, 1960-1970, au Grand salon du musée. De la Révolution tranquille, l'Expo 67, à la révolution pas tranquille, des Insolences du frère Untel à Nègres blancs d'Amérique, de Anne Hébert à la Nuit de la poésie 1970, de Liberté à Parti Pris, de Hubert Aquin, Marie-Claire Blais, Réjean Ducharme et Claude Gauvreau; du joual au cinéma vérité de Perrault. De la naissance du Ministère des Affaires culturelles et de l'éducation, la fin du canadien-français : l'avènement du Québécois.



L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 juin 2015.

1214, de la Montagne, Montréal, H3G 1Z1
(métro Peel ou Lucien-L'Allier)

Téléphone : 514 861-0880.
Courriel : info@mlgd.ca.
Site web : mlgd.ca.
Horaire du musée : du mardi au vendredi de 10 h à 17 h.
Horaire des visites : du mardi au vendredi de 13 h à 17 h.
Droits d'entrée : 10 $; tarifs de groupe et étudiant offerts.

Ils iront jusqu'en Cour suprême

Les Rhodésiens toujours aussi mange-Canayens

par Christian Gagnon

Sans nouvelles d'eux depuis la contestation du projet de loi 14 du gouvernement Marois, vous les pensiez disparus, comme les derniers dinosaures du Crétacé. Eh bien non. Plus acharnés que jamais, les opposants aux dispositions de la Loi 101 sur l'affichage étaient de retour devant les tribunaux, le 28 janvier dernier. Deux bonnes douzaines de commerçants représentés par l'ineffable M[e] Brent Tyler n'ont toujours pas accepté la légitimité de la Charte québécoise de la langue française. La Cour suprême l'a pourtant confirmée en 1988, mais ces 24 commerçants reviennent à la charge, eux qui contestent leurs constats d'infraction devant les tribunaux depuis... entre 14 et 17 ans! Leur nouvelle plaidoirie illustre à merveille l'affligeante furiosité de leur entêtement. Ils prétendent que depuis que le plus haut tribunal du Canada les a déboutés, la situation du français a changé à un point tel que l'exigence de prédominance du français dans l'affichage commercial n'est plus justifiée.



Ces dames de CRITIQ (*Canadian Rights in Quebec*) ont bien voulu afficher brièvement un petit sourire de façade pour les caméras.

Devant le juge Salvatore Mascia de la Cour supérieure du Québec, M[e] Brent Tyler a fait comparaître son expert, le démographe Calvin Veltman, qui a soutenu qu'il n'y avait pas de fondement scientifique démontrant la vulnérabilité du français au Québec et que même si cette démonstration était faite, la langue d'affichage n'y remédierait pas. L'expert de la poursuite, le démographe Marc Termote, a au contraire établi que depuis 1988, les francophones étaient devenus minoritaires à Montréal et que pour l'ensemble du Québec, les 9 % d'anglophones ralliaient toujours la moitié des transferts linguistiques des allophones cessant de parler leur langue maternelle à la maison. Le juge Mascia (pourtant anglophone, comme s'en est étonné le journaliste de *CTV News*) a donné raison à Termote.



L'homme d'affaires Gary Shapiro n'est pas gêné de dire sur les ondes de CTV News qu'il refuse depuis... 1998 (!!!) que le français soit prédominant sur les camions de son entreprise.

Gary Shapiro, fondateur du groupe CRITIQ (« *Canadian Rights in Quebec* », critiq.ca) n'a pas fait mystère de son dégoût : *It reconfirms that we're really second class citizens in a first class country in a zero-class province* (*Cela confirme à nouveau que nous sommes des citoyens de seconde classe dans un pays de première classe dans une province n'ayant aucune classe*). Pourtant, M. Shapiro n'est sûrement pas si malheureux au Québec, lui qui est propriétaire des Entreprises Garanties inc. (qu'il appelle aussi « *Guaranteed Industries* »), une prospère société montréalaise de ventilation et climatisation fondée en 1957. Ancien président d'Alliance Québec et candidat du Parti Égalité, M[e] Tyler a aussitôt fait connaître son intention d'en appeler de cette décision et de persister jusqu'en Cour suprême si nécessaire.

Une militante de CRITIQ n'a pu contenir sa frustration devant la caméra de *Global News* : *How are we supposed to fight this? That francophones clearly look at us and say "our rights override yours" is absolutely unbelievable! And we have to take this? Why???* (*Comment sommes-nous supposés combattre cela? Le fait que les francophones nous regardent en nous disant clairement «nos droits ont préséance sur les vôtres» est absolument incroyable! Et nous devons accepter cela? Pourquoi???*) Une autre n'en revenait pas moins. *Nos droits sont bafoués depuis 40 ans*, a confié Sharon Brian au *Journal de Montréal*. *Je suis dégoûtée. Ça me rend malade*, a-t-elle conclu avec beaucoup d'amertume.



Une fois le verdict connu, le proverbial flegme britannique a vite cédé à la fielleuse rancœur.



L'avocat Brent Tyler.

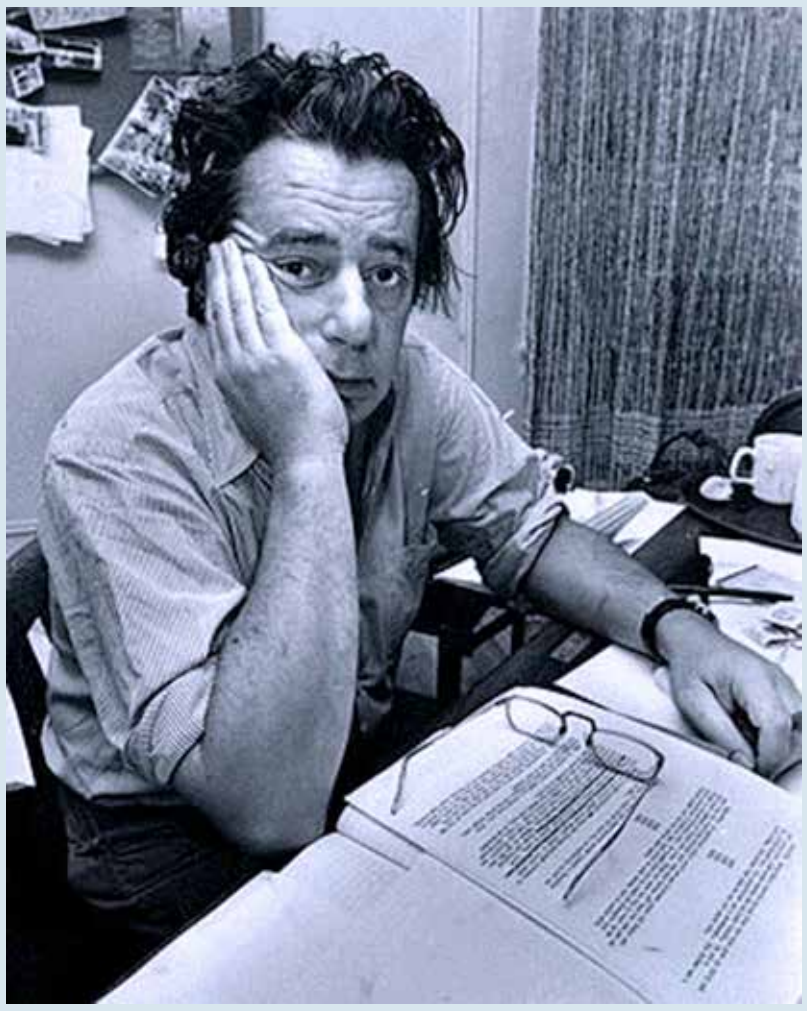
Et ces personnes ne sont pas seules. L'avocat Harold Staviss, de Hampstead, et la conseillère municipale de Côte-Saint-Luc Ruth Kovac font des démarches continuelles auprès des petits et grands commerçants du centre-ville de Montréal pour que leur affichage soit bilingue, afin de mettre fin à ce qu'ils appellent *la discrimination à l'égard de la communauté anglophone*. Ils font sans cesse pression auprès du ministère québécois des Transports pour que la signalisation routière soit bilingue. Ils insistent sans relâche auprès des services municipaux de Montréal pour que leurs comptes Twitter soient bilingues.

Le 28 janvier dernier, le journal *The Suburban* faisait sa manchette principale avec la nouvelle leur apparaissant outrageante à l'effet qu'aux centres commerciaux Quartier Cavendish et Côte-Saint-Luc, les kiosques de Loto-Québec ont depuis décembre dernier pour mandataire la Société Saint-Jean-Baptiste de Richelieu-Yamaska. Quel est l'insoutenable scandale? Une organisation *séparatiste* touchera *une commission sur la vente de billets de loterie achetés et des montants remportés par des clients surtout fédéralistes*, écrit l'hebdomadaire qui, en 1995, fut virulemment partitionniste. Pour tenir paisiblement boutique dans l'ouest de Montréal en 2015, il faut donc apparemment passer un test de pureté fédéraliste.

Certains chroniqueurs québécois anglophones ne se gênent pas pour surnommer les inspecteurs de l'OQLF les « Tongue Troopers », qualifiant aussi les défenseurs du français de « Language Hawks ». Pourtant ces fonctionnaires et citoyens n'affichent jamais la virulence et la hargne des dénégateurs obsessionnels de la précarité du français au Québec. Au temps des succès électoraux du Parti Égalité en 1989, le journaliste Jean-V. Dufresne les appelait gentiment les « angryphones ». Ces anglo-Montréalais les plus intransigeants sur le plan linguistique mériteraient pourtant d'être affublés d'un surnom plus péjoratif. En 1973, René Lévesque les avait qualifiés de « Rhodésiens de Westmount ». En 2015, de toute évidence, ils existent toujours. •••

Lors de son assemblée générale de mars dernier, les délégués de la SSJB de Montréal adoptaient une résolution d'urgence visant à dénoncer le changement de nom de la bibliothèque du Mile End pour Bibliothèque Mordecai-Richler. Voici une lettre ouverte à cet effet rédigée par Christian Gagnon, nouvellement réélu conseiller général de la SSJB.

Mordecai sans pagaille



Montréal, 16 mars 2015

Le maire de Montréal, Denis Coderre, a finalement jeté son dévolu sur la bibliothèque du Mile End pour honorer l'écrivain Mordecai Richler. Comme pour anticiper les critiques et amadouer à l'avance les mécontents potentiels, le maire a parsemé son hommage de quelques épithètes d'une très subtile tiédeur, qualifiant Richler d'« enfant terrible » et de « polémiste ». Mais M. Coderre a opiné qu'il fallait surtout considérer Mordecai Richler comme *un ambassadeur culturel extraordinaire*. On associe pourtant le travail d'un ambassadeur à la diplomatie. Or, entre autres affirmations de diffamation planétaire délibérée, M. Richler avait jadis cité dans son livre *Oh Canada! Oh Quebec! – Requiem for a Divided Country*, la statistique qu'il savait fausse à l'effet que 70 % des francophones du Québec moderne étaient « hautement antisémites ». Ce chiffre grotesque avait fini dans plusieurs journaux américains et britanniques. Souvenons-nous également que notre ambassadeur culturel avait écrit dans le prestigieux magazine *The New Yorker*, qu'en 1976, le Parti québécois avait choisi pour ritournelle électorale un chant nazi. Dans les faits, il s'agissait de la chanson *Demain nous appartient*, composée par Stéphane Venne. Mais il y a sans doute dans l'hommage montréalais rendu à Richler quelque chose de déculpabilisant, en ce qu'il tend à infirmer les accusations de Mordecai Richler à l'endroit de la société francophone du Québec qu'en 1992, il qualifia de « communauté tribale ». Il semble bien que la thérapie collective qu'en 1977 le D[r] Camille Laurin souhaitait faire suivre aux Québécois par le biais de la Loi 101 ne soit pas encore concluante.

Pour décider ou non d'inclure le nom de Mordecai Richler dans la toponymie de Montréal, il faut bien sûr considérer la grande qualité de son œuvre littéraire. Par contre, le temps venu de choisir, on ne peut faire abstraction du profil sociologique du lieu à retenir. Rappelons qu'à l'ouest, le boulevard René-Lévesque s'arrête à la rue Atwater, parce qu'en 1987, la mairesse May Cutler de Westmount a décliné l'invitation du maire Jean Doré de dénommer sa portion du boulevard Dorchester. Chez nos concitoyens anglophones, l'autoflagellation a donc apparemment ses limites. En 2012, Montréal a inauguré un petit espace vert de l'est de la ville en hommage à Pierre Bourgault. Tribun exceptionnel, Bourgault n'allait cependant pas à la cheville de Richler en matière de médisance. Or, toute personne honnête sera forcée d'admettre que de tenter d'installer l'espace Pierre-Bourgault à l'ouest du boulevard Décarie eut relevé du plus pur suicide politique. Pourtant, lorsque vient le temps de rebaptiser du nom de Mordecai Richler une bibliothèque desservant à la fois le Plateau-Mont-Royal et Outremont, c'est le calme plat.

Ce 12 mars, le maire Coderre nous disait que Richler représentait *surtout un symbole fort de tout ce qui constitue l'identité montréalaise.* L'annonce du nouveau nom de la bibliothèque du Mile End nous en apprend-t-elle davantage sur la bonasserie des francophones de cette ville ou sur l'intransigeance des anglophones? Sans doute un peu des deux. •••

suite de la page 11

Pour se rappeler de Francis Simard

Jean-sur-Richelieu, où le couple s'installa. Et Francis Simard a continué de faire de la recherche en histoire militaire. Il a réussi à faire un ouvrage de référence, un répertoire portant sur toutes les guerres qui ont eu lieu au Canada et sur celles auxquelles le Canada participa, et pour chacune de ces guerres, il a recensé les mémoires, les thèses, les articles de revue et jusqu'aux romans où il y est question des guerres. Bref, Simard était un passionné d'histoire militaire canadienne, qui lisait tout ce qui lui tombait sous la main et qui recourait aux archives pour parfaire ses connaissances. Il possédait une connaissance historique surprenante, que n'est pas près d'oublier Robert Comeau. Pendant un certain temps, cette documentation, pour la partie concernant la période de la Nouvelle-France, fut mise en ligne sur le site de la Chaire Hector-Fabre en histoire. Francis Simard et Béatrice Richard ont poussé beaucoup pour qu'il y ait de la recherche en histoire militaire, et que l'on reconnaisse à sa juste valeur la présence québécoise lors de toutes ces guerres.

Des événements comme ceux d'Octobre ne peuvent faire autrement que de générer toutes sortes d'œuvres, fictives ou non, et bien sûr l'histoire du FLQ n'y échappa pas avec un riche apport cinématographique (*La Maison du pêcheur* d'Alain Chartrand) et littéraire (*La Constellation du Lynx* de Louis Hamelin). Or, pour une large part de ce corpus, la fiction occupe une place de premier choix, au point de risquer d'occulter parfois ce qui s'est vraiment passé. Francis Simard n'avait manifestement pas aimé le film d'Alain Chartrand et ne s'en est pas caché pour le dire. Et il n'aimait pas davantage les théories conspirationnistes élaborées par Louis Hamelin dans son œuvre. Jean-François Nadeau écrit : *Simard regardait d'un œil perplexe les complexes échafaudages intellectuels de (Louis Hamelin). Il trouvait navrant et « surtout très triste » qu'on puisse affirmer que le cours de l'histoire est déterminé en définitive par l'action de forces occultes qui échappent à la volonté et à l'action des individus.*



À Jean-François Nadeau qui lui demandait en septembre 2013 si la situation au Québec avait changé depuis les événements d'Octobre, Francis avait répondu sans hésiter : *Je crois que c'est encore pire aujourd'hui. Le ras-le-bol de ce temps-là, je crois que ça rejoint le printemps érable. Et il avait conclu par ce qui restera son leitmotiv, à savoir que lui ne s'était pas résigné à « voir la vie en spectateur ». Il avait assumé ses choix politiques et les conséquences de ceux-ci... Il avait dit un jour au journaliste Jean-Paul Soulié :« Octobre 70, jamais je ne me vanterai de ça. Mais on voulait faire la révolution, et ça, j'en suis fier. »*

Jules Falardeau a écrit à propos de Francis Simard : *Un homme dangereux disait mon père. Dangereux parce qu'il pense par lui-même, disait-il. Ce n'était pas un homme nécessairement facile d'approche. Un homme d'une grande humanité. Un homme cultivé. Un homme droit. Un homme qui n'a jamais rien demandé à personne après être sorti de prison. En fait, ni avant, ni après. Un homme qui a refusé de plier, même acculé au pied du mur. Un homme qui n'a jamais demandé pardon, pardon d'exister, pardon d'avoir été. Un homme qui n'a jamais renié.* Et Jules Falardeau de conseiller à chacun pour comprendre Francis Simard de lire son livre *Pour en finir avec octobre*. •••

SOURCES

Comeau, Robert, entretien avec l'historien, 2 février 2015.
Falardeau, Jules, « Francis Simard et le FLQ : attention aux amalgames », *Le Huffington Post*, 15 janvier 2015.
Falardeau, Pierre, *Les bœufs sont lents mais la terre est patiente*, Montréal, VLB Éditeur, 1999.
Fournier, Louis, F.L.Q. – Histoire d'un mouvement clandestin, Montréal, Québec/Amérique, 1982.
Hamelin, Louis, *Fabrications – Essai sur la fiction et l'histoire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.
La France, Mireille, *Pierre Falardeau persiste et filme !* (Entretiens), Montréal, L'Hexagone, 1999.
Nadeau, Jean-François, « L'ex-felquiste Francis Simard est décédé », *Le Devoir*, 15 janvier 2015.
Simard, Francis (avec la collaboration de Bernard Lortie, Jacques et Paul Rose), *Pour en finir avec octobre*, Montréal, Stanké, 1982.
Soulié, Jean-Paul, « 1970-1990 : la crise d'octobre », *La Presse*, 6 octobre 1990.
Bulletin d'histoire politique, sous la direction de Robert Comeau, vol. 1, nº 1 (automne 2002). Dossier « La mémoire d'octobre : art et culture ».
Bulletin d'histoire politique, sous la direction de Robert Comeau, vol. 19, nº 1 (automne 2010). Dossier « Le cinéma politique de Pierre Falardeau », comprenant un texte de Mireille La France sur les films *Octobre* et *15 février 1839*.



Robert Comeau

Des quatre anciens felquistes ayant participé au film *La Liberté en colère* de Jean-Daniel Lafond, Robert Comeau est le seul encore vivant et, pour cet historien passionné, auteur, éditeur et longtemps professeur à l'UQAM, qui a été lui-même partie prenante et ô combien militante dans cette histoire du FLQ, il devient d'autant plus impérieux de laisser un témoignage sur toutes ces années et c'est pourquoi il s'est attelé à écrire ses mémoires. Ce qui lui permettra de revenir sur certains événements et d'éclaircir ce que d'aucuns ont parfois, consciemment ou non, altéré. Ce qui lui permettra aussi de rabattre le caquet au romancier Louis Hamelin, qui a voulu semer le doute sur sa sincérité et son intégrité à partir de déductions, de suppositions et non de faits historiques vérifiables, notamment dans son essai *Fabrications*. Le talent romanesque a beau être indéniable, il n'autorise pas Louis Hamelin à s'ériger en autorité historique pour autant. Comeau reproche en fait à Hamelin de mêler la fiction avec l'analyse historique. Voilà bien ce que Comeau l'historien entend répondre dans ses mémoires aux calomnies de l'historien patenté Hamelin. Histoire à suivre.

BRÈVES



• Le 23 avril dernier, *Le Patriote* présentait à la maison Ludger-Duvernay une conférence du journaliste **JACQUES KEABLE** portant sur l'hebdomadaire ***Québec-Presse***, qui parut de 1969 à 1974. Ce journal libre et engagé faisait cause commune avec les classes populaires et les syndicats, et luttait pour l'indépendance du Québec. Cet hebdomadaire voulait faire contrepoids aux médias de masse et bloquer la route aux fossoyeurs des acquis de la Révolution tranquille. Dans un livre paru aux Éditions Écosociété, Jacques Keable retrace l'histoire de cette aventure peu banale. Il nous fait aussi partager la vie de cette salle de rédaction qui fonctionnait en autogestion et où se croisaient Gérald Godin, Jacques Parizeau, Micheline Lachance et même – secret bien gardé révélé par monsieur Keable – l'écrivain Réjean Ducharme, très discret correcteur de ce journal empêcheur de tourner en rond. Si vous avez manqué cette conférence, vous la retrouverez bientôt sur le site de la SSJB. Entre-temps, allez chercher ce livre dans toute bonne librairie.

• Le 12 février dernier, le C.A. de la section Pierre-Le Gardeur rendait hommage à **RENÉ LACHANCE**, un militant dévoué à la cause nationale. Cela se passait au Vieux-Duluth de Repentigny. C'est le président de la section, Jocelyn Jalette, qui lui remit un certificat sous les applaudissements nourris des convives repus. L'auteur de ces lignes, gourmand impénitent – Jean-Pierre Durand – tient aussi à féliciter ce patriote et il ne regrette pas d'avoir assisté à ces fraternelles agapes… si ce n'est qu'il se reproche encore de ne pas s'être commandé un second baklava !



Constant Tzournavelis

• Lors de la première édition du **Concours de twittérature des Amériques**, organisé par le Centre de la francophonie des Amériques, notre collaborateur au journal et membre de la SSJB (section Pierre-Le Gardeur) **CONSTANT TZOURNAVELIS** a remporté le prix Or dans la catégorie « adulte – français langue maternelle ». On peut voir d'ailleurs Constant se présenter sur cette vidéo à l'adresse youtu.be/q1_MVu5B82Q. Le micromessage (ou gazouillis) écrit sur Twitter est celui-ci : ***Comme un pays à l'étouffée, la francophonie américaine a un goût relevé. Des épices de la mer du Sud à la froidure de ma solitude.***

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Jacques Cartier (1491-1557)

Né à Saint-Malo, en Bretagne, en 1491, Jacques Cartier a effectué trois voyages en Nouvelle-France. Au cours du premier, en 1534, il atteint Terre-Neuve et explore le golfe du Saint-Laurent. Il arrive à Gaspé le vendredi 24 juillet, revendique la région pour François 1er, roi de France, et établit des relations avec les Amérindiens.

Au cours de son deuxième voyage, en 1535-1536, Jacques Cartier est à la tête d'une expédition qui compte trois navires : la Petite Hermine, l'Émérillon et la Grande Hermine. Il remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga, aujourd'hui Montréal, puis passe l'hiver à Stadaconé avant de retourner en France.

François 1er demande à Jacques Cartier d'établir une colonie en Nouvelle-France lors de son troisième et dernier voyage, en 1541-1542. Cette fois-ci, Cartier est le second du chef d'expédition Jean-François de la Rocque de Roberval. Les préparatifs prenant du retard, Roberval autorise Cartier à partir et à le représenter en attendant son arrivée. Cartier part donc avec cinq navires, dont la Grande Hermine et l'Émérillon, et quelque 1500 hommes. Il arrive à Stadaconé en 1541. Les relations avec les Amérindiens se dégradent et l'hiver est dur. Cartier décide de repartir vers la France en 1542. Roberval, qu'il croise à Terre-Neuve, arrive avec une centaine de colons. Il lui demande de rebrousser chemin, mais Cartier poursuit sa route vers la France avec une cargaison de pyrite et de quartz qu'il prend pour de l'or et des diamants. Il mourra le 1er septembre 1557, dans sa ville natale, à Saint-Malo.

Ces vignettes, dessinées par Maurice Raymond, furent émises le 13 février 1935 par la Société Saint-Jean-Baptiste afin de souligner le quatrième centenaire de la venue de Jacques Cartier à Montréal. Imprimées chez Lithographie du Saint-Laurent, elles existent en quatre couleurs différentes : bleu, rouge, vert et brun.

Sources : Wikipedia, Biographi.ca
Morin, Jean-Charles, « L'épée et la croix », in *Les Cahiers de l'Académie québécoise d'études philatéliques* (opus II).

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Hommage funèbre à Gilles Rhéaume, présenté en l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal

par Yves Saint-Denis



Yves Saint-Denis (Photo : M. Breton)

Une grande âme du Québec et du Canada français, qui incarnait la définition même du PATRIOTE, un puissant ténor de la francophonie mondiale, le baroudeur de l'indépendance en personne qui, sa vie durant, a poursuivi sa quête insatiable d'un pays français d'Amérique, s'en est allée le 8 février rejoindre son Créateur, m'ayant fait l'insigne honneur de m'appeler si souvent son ami et parfois, ces dernières années, son protecteur ; vous laissant vous toutes et vous tous, ses amis patriotes, endeuillés d'une perte inestimable et incommensurable.

Lui non plus l'érudit, le redoutable tribun, le communicateur qui faisait tant vibrer ses auditoires, à l'instar des Lionel Groulx et des François-Albert Angers dont il s'inspirait, des Barbeau, Raoul Roy, Chaput, Bourgault, Lévesque, Laurin et Jean-Marie Cossette qu'il admirait tous, lui non plus n'aura pas joui de ce pays français d'Amérique pourtant déjà à portée de main dans les années Parizeau.

Dès le lendemain de son grand rappel, lors d'une première prise de parole en sa mémoire aux Lundis de l'histoire qu'il tenait et animait à la Maison Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste, l'affluence de nombreux patriotes a témoigné que le professeur d'éducation nationale Gilles Rhéaume avait beaucoup d'amis.

Gilles Rhéaume était profondément religieux. Il était devenu un spécialiste des communautés religieuses, lui qui avait fait son noviciat chez les Cisterciens de Cap-Rouge, qui avait fréquenté les Montfortains à Ottawa, étudié en communications chez les Oblats de l'Université Saint-Paul et en philosophie chez les Dominicains. Il n'hésitait pas à rappeler leurs bienfaits aux Lundis de l'histoire et à faire valoir que ces religieuses et religieux avaient non seulement alimenté la foi dans ce pays de fondation chrétienne et catholique, mais aussi valorisé et sauvé la langue française à compter du 19e siècle.

Depuis douze jours, nous n'avons eu de cesse de louer l'engagement profond de cet homme envers les siens qu'il aimait tant, le génie créateur de cet être d'exception, tenant d'un nationalisme historique : langue, foi, histoire, us et coutumes. Qui mieux que lui savait administrer de telles injections d'énergie nationale, distribuer des capsules de vitamines patriotiques, si vivifiantes, qui, mieux que Gilles Rhéaume ? Rappelons son dernier message qu'il répétait depuis longtemps et même dans son testament qui accuse tout de même plusieurs années : *c'est dans l'unité et seulement dans l'unité de toutes nos forces patriotiques que nous aurons notre pays français !* •••



Petit-neveu de Gilles Rhéaume lors des funérailles. (Photo : Mathieu Breton)



(Photo : Mathieu Breton)

Maurice Dumas (1927-2015)



Sainte-Thérèse – C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Maurice Dumas, survenu le 17 janvier 2015 à l`âge de 87 ans et 8 mois.

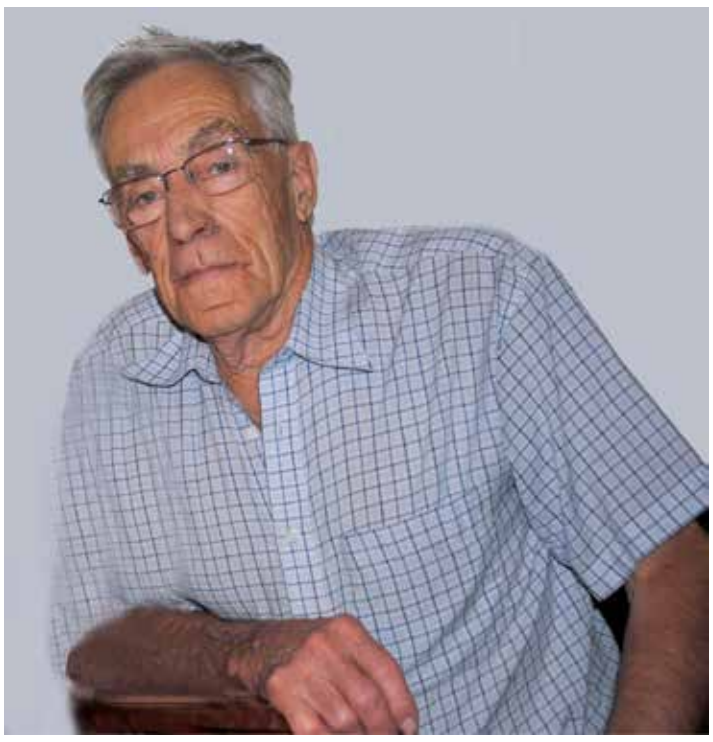
Il laisse dans le deuil son fils André-Philippe, sa sœur Francine et son frère Claude.

Son frère André l'avait précédé dans l`au-delà en 2013. Le regretteront aussi neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

Homme intègre, engagé et dévoué, il a laissé sa marque dans l'enseignement et en politique en tant que député du Bloc québécois.

Son devoir de mémoire envers la musique de son père Omer Dumas, fut pour lui et sa famille un projet stimulant dont il était fier. Amoureux de la langue française et du beau folklore, il fut un nationaliste fort attachant.

Roger Lalonde (1921 - 2015)



Roger Lalonde, ce grand patriote, aura été un témoin vivant de 93 ans d'histoire. Il est né à Saint-Henri-des-Tanneries (devenu quartier puis arrondissement à Montréal) à une époque difficile de l'histoire : la crise, le secours direct... Son frère et lui devaient ramasser les morceaux de charbon qui tombaient des locomotives pour aider à chauffer leur logement. Encore tout jeune, durant les fins de semaine, il travaillait au marché Atwater 12 heures pour un p'tit 25 cents... tout en pouvant rapporter quelques légumes défraîchis qui n'avaient pas trouvé preneur!

Il aimait l'école, rêvait de beaux-arts et de belle littérature... peut-être de devenir architecte. Après son cours secondaire à l'école Saint-Henri, l'appel de la guerre l'amena sur les côtes du Pacifique. Bilingue, dactylographe, il fut affecté comme secrétaire du médecin de son régiment. Lucille, sa marraine de guerre à qui il écrivait régulièrement, deviendra plus tard son épouse et la mère de ses cinq enfants.

De retour au Québec, il choisit de faire l'école technique en menuiserie : ce métier lui servira toute sa vie, pas juste à construire des maisons... Avec quelques pionniers de sa paroisse, il contribua à bâtir l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Devenu président de la Commission scolaire, il fut responsable de la construction de l'école Saint-Michel. Il a aussi fondé la première caisse d'économie et la première bibliothèque de la paroisse, installées dans le sous-sol de l'église. Le scoutisme accapara plusieurs de ses années les plus heureuses et laissa de merveilleux souvenirs à ses scouts, louveteaux et routiers.

Aussi, Roger Lalonde aura été l'un des premiers fondateurs de la fameuse Coopérative funéraire de la Rive-Sud. « Ma carte de membre porte le numéro 1 et celle de ma Lucille, le numéro 2 », lançait-il fièrement !

Cet homme et cette femme ont croisé les Fils de la Charité, hommes de foi, de justice et de réalisation. Ces prêtres ont été d'une inspiration profonde pour Roger : ils sont devenus des amis, des complices, des frères... dans l'esprit de « son grand Copain », comme se plaisait à dire Roger !

L'amour de sa langue et la conviction profonde de la nécessité de faire du Québec un pays est un volet primordial de la vie active de Roger le Patriote : du RIN au MSA au Parti Québécois, par-delà les assemblées de cuisine, les comités de citoyens, les campagnes électorales, les victoires, les espoirs et les déceptions... Son amour de l'histoire le poussa à consigner ses souvenirs dans une touchante autobiographie : *Un p'tit gars de Saint-Henri se raconte*.

Roger Lalonde était fier de tous les gens de ce pays qui s'affirment et qui se réalisent; il regardait désormais la jeunesse qui pousse, rassuré de l'essentiel pour l'avenir.

Son drapeau, il l'avait greffé dans le cœur ! Il a reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec en hommage à la hauteur des valeurs qui l'animaient. Tous ceux et celles qui ont côtoyé cet homme élégant et de noble discours en gardent un souvenir ému. Dans la lignée des bâtisseurs, Roger Lalonde est l'un des grands !

Gisèle Belzile
D'après un hommage de François Lalonde à son père
Brossard, le 19 février 2015

Une nouvelle identité québécoise ?

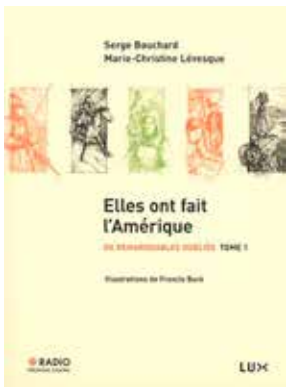
par Yves Chartrand



J'ai eu l'occasion depuis environ deux ans de lire des livres, de visionner des films et de réfléchir sur l'identité québécoise. J'ai tout d'abord vu le documentaire « Québékoisie » de Mélanie Carrier et Olivier Higgins, deux jeunes cinéastes sur les routes de la Côte-Nord à la rencontre de Québécois à la peau blanche et à la peau rouge, et de parler avec eux de leur relation réciproque d'amour-haine. D'après des recherches récentes, la moitié des Québécois d'origine française auraient du sang amérindien. Après avoir vu ce film, je me suis dit que si la moitié d'entre nous avions du sang amérindien, alors notre rapport au territoire québécois et à notre histoire ne daterait non plus de 400 ans, mais de 10 000 ans, ce qui avouons-le est un grand changement au niveau de la perspective. Nous ne pouvons plus regarder de la même manière le fleuve Saint-Laurent, la forêt et les lacs québécois. Il serait peut-être temps d'accueillir cette partie de nous-mêmes si nous voulons devenir des êtres humains plus complets, bien dans leur peau et enracinés dans la terre d'ici.



Olivier Higgins et Mélanie Carrier





J'ai ensuite lu les deux tomes inspirés de la série radiophonique « Des remarquables oubliés » de Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque. Le premier porte sur des femmes et s'intitule *Elles ont fait l'Amérique*, et le second porte sur des hommes, *Ils ont couru l'Amérique*. Ces livres nous transportent dans la vie de femmes et d'hommes courageux, d'abord Français, puis Canadiens, ensuite Canadiens français, qui ont parcouru l'Amérique du Nord, d'est en ouest, et du nord au sud, et dont plusieurs s'établirent un peu partout, formant même pour certains d'entre eux, avec des Amérindiens, le peuple Métis. J'y ai découvert des femmes et des hommes remarquables, comme le dit si bien Serge Bouchard, qui ont marqué notre histoire et occupé mon imaginaire pendant des mois. Ils ont contribué à agrandir mon territoire imaginaire à la grandeur de l'Amérique du Nord.



Marie-Christine Lévesque et Serge Bouchard



J'ai aussi vu à la télévision le documentaire « Un rêve américain », dans lequel le chanteur franco-ontarien Damien Robitaille parcourt les États-Unis d'un bout à l'autre, à la recherche de traces françaises – d'ailleurs fort nombreuses – et qui est même allé à la rencontre de lointains cousins en Californie. Il m'a donné le goût de traverser un de ces jours les États-Unis et de m'arrêter tout au long du voyage aux multiples lieux d'évocation de la présence française. Si nous avons beaucoup de cousins en France, nous en avons assurément une grande flopée au sud du 45e parallèle, quand ce n'est pas de la famille proche comme c'est mon cas.



Finalement, j'ai entendu parler du documentaire « L'empreinte », de Carole Poliquin et Yvan Dubuc, présenté aux rencontres du documentaire québécois l'automne dernier et qui était en salle cet hiver. Roy Dupuis assure la narration du film et je l'ai entendu, en entrevue, mettre en valeur l'influence des peuples amérindiens sur la culture québécoise. Il mentionne entre autres le coureur des bois, l'amour hors du couple, la façon d'éduquer les enfants, la recherche du consensus, etc. comme influences de la culture amérindienne sur nous. Il raconte que lorsqu'il a joué le rôle d'Alexis Labranche dans le film « Séraphin : Un homme et son péché » (Charles Binamé, 2002), il a découvert à travers ce personnage l'homme libre québécois hérité des coureurs des bois ensauvagés.



Dans une période où nous nous questionnons sur notre identité, sur nos valeurs communes, sur le vivre ensemble et sur le discours à renouveler sur l'indépendance du Québec, laissons-nous inspirer par nos origines amérindiennes et notre rapport à l'Amérique du Nord pour tracer notre chemin vers l'avenir. •••

PRIX HÉLÈNE-PEDNEAULT

Pour l'avancement des droits des femmes

À l'occasion de la Journée mondiale des femmes, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal annonçait le 8 mars dernier, par la voix de sa Première vice-présidente et secrétaire générale, France Langlais, la création du Prix Hélène-Pedneault. Cette annonce s'inscrit dans le cadre du 180e anniversaire de la SSJB.

Ce Prix, qui sera remis pour la première fois au courant de l'année à une Québécoise s'étant distinguée dans le combat pour l'avancement des intérêts des femmes, porte le nom de l'écrivaine et féministe Hélène Pedneault (1952-2008). Celle-ci a été déclarée Patriote de l'année en 2009, à titre posthume, en raison de son engagement pour la défense des femmes, des causes sociales, de l'environnement et de la souveraineté du Québec. L'esprit des combats de madame Pedneault sera considéré au moment de sélectionner les récipiendaires.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a joué un rôle important dans les débuts du mouvement des femmes avec la fondation en 1907 de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, première association féministe québécoise, avec notamment Marie Lacoste-Gérin-Lajoie.



Marie Lacoste-Gérin-Lajoie
(Photo : Larose. BAnQ, Centre d'archives de Montréal. Collection Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal. P783, S2, SS9.)

COMMISSION DES PRÉSIDENTES ET DES PRÉSIDENTS

Rapport de la présidente

par Agathe Boyer

2014 a été l'année de l'effervescence des idées si chères à la SSJBM et si caractéristiques de notre histoire. Marqué par le 180e anniversaire de la Société, ce qui est chose peu commune, ce mouvement vers demain se veut une amorce de changement dans la société et du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Mentionnons d'abord les présidents qui ont fait partie du conseil d'administration de la CPP : Normand Archambault, vice-président et Jean Jolicœur, trésorier. Ainsi que les présidents des sections : Denise Laroche, Sylvie Mérineau, Aude De Latrémoille, Roger Trépanier, Benoit Coulombe, Pierre Benoît, Daniel Dubé, Sylvain Guay, Louis-Joseph Benoit, André Parizeau, Benoit Parent, Jocelyn Jalette, Guy Brien, Jacques Boivin, Normand Archambault et moi-même. Sans oublier Mathieu Boucher pour le Conseil Jeunesse.



Mathieu Boucher, président du Conseil Jeunesse.
(Photo ; Mathieu Breton)

Merci aux présidents sortants pour leur engagement : Sylvain Guay, Benoit Parent, Guy Brien et Pierre Benoît. Ce dernier milite à la Société depuis une trentaine d'années ! Ils seront remplacés par Richard Charron pour Pierre-Lemoyne-D'Iberville, Bernard Longpré pour Ludger-Duvernay, Denis Martel pour l'Ouest-de-l'Île et Dre Micheline Boucher-Granger pour Laval. Il est également prévu de se doter d'un plan de soutien aux sections aidant ainsi au recrutement et au rajeunissement.

Neuf rencontres ont eu lieu à la CPP et ce dans une ambiance conviviale et empreinte de complicité. L'année 2014 a été marquée par le dynamisme des équipes qui ont présenté plusieurs projets, notamment la participation au comité du jour du Souvenir, du Fleurdelisé, de la Journée nationale des patriotes et le comité des projets, ainsi que les textes rédigés par la présidente dans *Le Patriote*.

ENTRE AUTRES ACTIVITÉS

Les rencontres culturelles de Montréal-Nord, de même que les rencontres interculturelles autochtones-Québec et la mission de paix sur le Saint-Laurent. Les vigiles, les concours d'histoire, les conférences, l'exposition « Jacques-Viger vous salue ». La participation aux Journées de la culture et à la soirée Montréal en lumière. Les soirées franco-culturelles à la Maison de la culture. La soirée du temps des Fêtes qui accueille une centaine de convives. La remise d'un prix au Patriote de l'année, la commémoration de la bataille de Saint-Eustache et le dévoilement d'un buste à l'effigie du docteur Jean-Olivier Chénier à Saint Eustache.

Les Lundis de l'histoire, la soirée hommage au regretté Gilles Rhéaume, les fêtes de quartier organisées dans certains arrondissements, le spectacle pour Félix Leclerc au parc La Fontaine. Les articles dans les journaux locaux, la participation au concours de la Francofête et à des ateliers de francisation de la bibliothèque de Brossard. Les bourses décernées à des nouveaux arrivants qui fréquentent l'école Antoine-Brossard dans le but de s'intégrer à la société québécoise. Alouette !

Chaque président a reçu – gracieuseté d'Yves Saint-Denis – la biographie de Gilles Rhéaume *Le baroudeur de l'indépendance*, en hommage à ce grand patriote.

Force est de constater que les idées ne manquent pas. Une des plus grandes réalisations de la société, c'est le travail d'équipe des membres de la CPP. Je me réjouis de la collaboration observée autour de la table et du plaisir de participer à un grand projet de société.

Mes remerciements à France Langlais pour son dévouement et son efficacité et à Claude Boisvert pour son sens de l'organisation et son professionnalisme.

Vous servir a été un plaisir. Hélas, toute bonne chose a une fin ! Merci et bonne continuité ! •••

Le mot juste… Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Voici quelques expressions utilisées dans de mauvais contextes ou tout simplement empruntées à l'anglais alors qu'il existe des façons bien françaises de les exprimer.

Expression fautive	**Bonne expression**
En accord avec le règlement	**Conformément au règlement** **Selon le…, en vertu du…,**

Voici un calque de l'anglais « in accordance with ». En français, on dira, par exemple, « les dépenses seront remboursées **conformément au règlement** en vigueur ».

Alternatives	**Possibilités**

Une alternative est une situation où on se trouve face à deux choix qui s'opposent. On dira donc « Je suis face à une alternative douloureuse et je n'arrive pas à prendre une décision ». Lorsqu'on a trois choix ou plus, on parle plutôt de possibilités : « Plusieurs possibilités s'offrent à vous, consultez notre personnel pour plus de détails. »

Venir de l'arrière	**Rattraper ses adversaires**

On entend souvent ce calque de l'anglais (came from behind) chez les sportifs. En français, on évitera la formule « l'équipe est venue de l'arrière et a gagné la partie. ». On dira plutôt « l'équipe **a rattrapé ses adversaires** et a gagné la partie ».

Assumer	**Présumer, supposer**

Voilà un calque de l'anglais « to assume ». J'ai **présumé** que tu te joindrais à nous. J'ai **supposé** que tu aimerais ce gâteau.

Remake	**Nouvelle version**

Les gens utilisent souvent ce mot anglais alors qu'on peut tout simplement parler de la nouvelle version d'un film. « Les Américains ont réalisé une **nouvelle version** du film à succès Starbuck. »

Garder le profil bas	**Être très modeste, avoir une attitude discrète, être sans aucune prétention**

Calque de l'anglais « to keep a low profile ». « Malgré sa grande popularité, il était généreux et **sans aucune prétention** ». « Je ne voulais pas déranger, j'ai donc adopté **une attitude discrète.** »

Mettre de la pression sur quelqu'un	**Faire pression, exercer une pression**

Calque de l'anglais « to put pressure on someone ». « Les médecins **font pression** sur le ministre Gaétan Barrette pour qu'il abandonne le projet de loi 2. »

Prime de départ, prime de séparation *Paie de séparation*	**Indemnité de départ** **Indemnité de licenciement**

En anglais, on parle de « severance pay » ou de « separation pay ». En français, on dira plutôt « Le ministre Yves Bolduc a démissionné de son poste et n'a pas renoncé à son **indemnité de départ** ».

Se pratiquer	**S'entraîner, s'exercer, répéter**

Le verbe pratiquer n'existe pas en forme pronominale. On ne pratique donc pas une chanson, mais on la répète. On **s'exerce** en prévision d'un concert ou **s'entraîne** avant un match.

Porte-patio	**Porte-fenêtre**

Calque de l'anglais « patio door » La porte donnant accès au balcon ou à la terrasse est plutôt une porte-fenêtre. « J'ai trouvé les rideaux parfaits pour ma **porte-fenêtre**. »

Sources :
Camil Chouinard. *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Éditions Libre Expression, 2001.
Forest, Constance et Boudreau, Denise. *Dictionnaire des anglicismes. Le Colpron.* Groupe Beauchemin, éditeur, 1999.
Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire du français*, Québec Amérique, 2009.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Introduction à la philanthropie



par Ève Montpetit, LL.B,
Directrice de la campagne de financement 2015-2020

Mandatée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour coordonner une vaste campagne de financement, je désire partager avec vous les motivations qui m'habitent depuis que j'ai choisi de troquer mon parcours en politique pour me consacrer à la santé financière de cette société plus que centenaire.

Les Québécois sont généreux. Les statistiques le disent. Lorsqu'ils donnent à une cause, c'est avant tout un geste du cœur. Des milliers de bénévoles sont conscients de l'importance d'accorder un soutien aux organismes à but non-lucratif qui assurent et contribuent à l'épanouissement de notre collectivité.

Des milliers d'entre nous contribuons financièrement à des organismes de charité ou à des fondations et participons par le fait même à l'avancement de l'éducation, de la culture, de l'histoire et de l'environnement au Québec.

Par le biais de chroniques, je souhaite vous guider à travers l'éventail des possibilités qui s'offrent à vous pour que vous puissiez mieux saisir les avantages qui se rattachent aux dons faits à des organismes de charité. Le domaine de la philanthropie se développe rapidement au Québec, mais les avantages reliés à la fiscalité restent méconnus du grand public. J'espère être en mesure de combler ce besoin et qui sait, faire en sorte que vous puissiez y voir plus clair.

Le patrimoine financier des Québécoises et des Québécois

Commençons par le début. Nous sommes enfin riches ! Les Québécois n'ont jamais été aussi riches depuis que nous nous sommes installés en Amérique, il a y 400 ans. Dans les cinquante dernières années, nous avons développé de multiples outils financiers qui ont fait leurs preuves (Caisse de dépôt, Fonds FTQ, Fondaction, etc.) et qui nous ont enrichis collectivement. Sur le plan individuel, plusieurs d'entre nous se sont aussi dotés d'instruments de planification à la retraite (REER et CÉLI) visant à nous faire bénéficier d'une retraite plus confortable.

Mais que connaissons-nous des mécanismes fiscaux qui s'opèrent à notre décès ?

Chérissons ce patrimoine si durement gagné depuis les cinquante dernières années!

Comment assurer la transmission de ce patrimoine financier à nos enfants pour qu'ils puissent bénéficier de notre fortune sans trop d'incidence fiscale? Comment s'assurer que notre héritage ne soit pas dilué de 30 %, voir de 50 % par les impôts ?

Dans les prochaines chroniques, nous nous attarderons à comprendre comment les dons que nous planifions de notre vivant peuvent venir influencer et avantager notre patrimoine. Et qu'il est encore possible de le faire après s'être assuré d'avoir bien protégé sa famille et d'avoir préservé un héritage pour ses proches !

Dans la prochaine année, nous passerons en revue les « dons immédiats »; le don d'une somme d'argent, le don de titres admissibles (portefeuille d'actions ou d'obligations), le don de biens immobiliers.

Nous examinerons les dons futurs ou différés, c'est-à-dire ceux que nous planifions de faire à notre décès. Parmi les plus connus, notons le don testamentaire, le don d'assurance-vie, le don d'une rente de bienfaisance, etc.

L'exercice auquel je vous convie, fera en sorte que vous serez mieux outillés pour faire profiter aux générations futures l'offre de services que génèrent les organismes tels que la Fondation pour la langue française, la Fondation du Prêt d'honneur et la Fondation Duvernay. Votre générosité permettra de pérenniser les missions de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. •••

Tania Longpré, prise 2

Après son livre sur les enjeux de l'immigration, Tania Longpré nous revient avec un deuxième opus, *Péril scolaire : les dix maux de l'éducation au Québec*, qui vient de paraître chez *Stanké*. Enseignante, madame Longpré sait de quoi elle parle. Il va sans dire que le monde de l'enseignement n'est pas celui que l'on retrouve dans les téléromans de Fabienne Larouche. Les sujets abordés dans ce livre sont multiples : la formation des maîtres, la dévalorisation de l'enseignant, la réforme, la laïcité dans les écoles, etc. Dans un chapitre consacré à l'anglais intensif en sixième année du primaire, l'auteure s'interroge : *Pourquoi les enfants devraient-ils être compétents dans une deuxième langue, alors qu'ils peinent à maîtriser la leur ? Les enfants, soyons honnêtes, n'ont pas tous une maîtrise parfaite de leur langue première à cet âge. Souvent, ils ont encore des difficultés en grammaire, en syntaxe et en orthographe, mais aussi en expression orale et en lecture. Ne devrait-on pas favoriser le « français intensif » avant l'entrée au secondaire ? Il y a ici un calcul logique à faire: si on ajoute des cours de langue, il faut couper ailleurs. (…) Tous les enfants québécois ont-ils un besoin vital d'une langue seconde, au détriment d'une bonne maîtrise de l'histoire ou des mathématiques ?* À lire.



FONDATION ÉQUIPE-QUÉBEC
POUR UNE ÉQUIPE NATIONALE DANS CHAQUE DISCIPLINE SPORTIVE

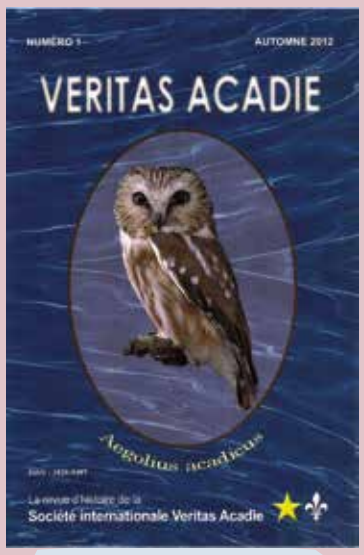
ANDRÉ MATTEAU
Président
514-655-2455
amatteau@feqc.org
C.P. 360, Saint-Hippolyte, (Québec) J8A 3P6
feqc.org

VERITAS ACADIE

POUR L'AMOUR DE L'ACADIE !

Veritas Acadie est une revue d'histoire acadienne publiée annuellement par la Société internationale Veritas Acadie, société à but non lucratif. La toute première édition date de l'automne 2012. La revue fait maintenant au moins 144 pages et ses collaborateurs proviennent de tous les horizons.

Au bas mot, la Société veut défendre la véracité historique sur tous les aspects de l'histoire acadienne et en particulier sur la Déportation. Pour en savoir plus sur ses objectifs, l'adhésion, l'abonnement ou l'achat direct d'exemplaires, ainsi que la date et le lieu du prochain lancement de la revue, prière de contacter :



La Société s'est doté à titre emblématique de la Petite Nyctale, appelée communément la « chouette acadienne » étant donné son nom scientifique ornithologique : *Aegolius acadicus*

chouetteacadienne.siva@gmail.com.

Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette **au 514-843-8851**

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Entraide
assurance vie

Le meilleur choix pour vous et les vôtres !

Pour nous joindre : 514-849-2233

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,
de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com



Le Patriote

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ? Communiquez avec nous à journal@ssjb.com
Dépôt légal : 2e trimestre 2015.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source

Directeur et rédacteur en chef
Jean-Pierre Durand

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Pierre Allard, Xavier Barsalou-Duval, Éric Bouchard, Didier Calmels, Daniel Clapin-Pépin, Élaine Des Lauriers, Christian Gagnon, Maxime Laporte, Danielle Martineau, Ève Montpetit, Rachid Bandou, Gisèle Belzile, Agathe Boyer, Claude G. Charron, Yves Chartrand, Gaëtan Dostie, France Langlais, David Le Gallant, André Matteau, Yves Saint-Denis

Photographies et illustrations
Mathieu Breton, Christian Gagnon, Sylvain Mayer, Pierre Dagesse, Jocelyn Jalette, Henry Saint-Fleur

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** 10 $
- ❑ **Membre étudiant** 5 $
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** 2 $
- ❑ **Membre à vie** 200 $
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** 100 $
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ $

TOTAL _____ $

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3